

MAROC - FRONT POLISARIO

APPEL À LA REPRISE IMMÉDIATE DES NÉGOCIATIONS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8211 JEUDI 12 JUIN 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

FRAUDE, RETARD, TÉLÉPHONE

Les règles du bac passées au crible

Page 2

LA JUSTICE DURCIT SON ARSENAL ANTI-DROGUE
TOUT POUR SAUVER LA RUE !

Face à la montée alarmante de la consommation de stupéfiants et de psychotropes, il est devenu vital pour l'État de durcir l'arsenal juridique. C'est ainsi que le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemâa, est allé devant les sénateurs défendre son projet de loi, censé juguler sinon réduire les conséquences terribles des drogues, et sauver la rue de la mainmise des narcotrafiquants.

Page 3





TRAVAIL DES ENFANTS

L'Algérie dit non sans équivoque

Page 6

UN PROJET DE LOI EN COURS D'ÉLABORATION

Encourager le partenariat public-privé

Page 5

JOURNÉES ARABES DU THÉÂTRE

Sept pays au rendez-vous

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CONCOURS MEDIA STAR 2025

Dernier appel aux journalistes

LA 18e ÉDITION du concours Media Sta», initié par Ooredoo, entre dans sa dernière phase. Les journalistes intéressés ont jusqu'au lundi 30 juin 2025 pour soumettre leurs candidatures. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué des organisateurs.

La course est lancée pour les professionnels des médias désireux de participer à la 18e édition du concours « Media Star », organisé chaque année par l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo. L'entreprise rappelle, dans le même communiqué, que la date limite de dépôt des candidatures est fixée au lundi 30 juin 2025.

Ce concours, devenu une référence dans le paysage médiatique algérien, est ouvert aux journalistes professionnels ayant publié ou diffusé des travaux entre le 27 septembre 2024 et le 30 juin 2025. Il concerne les œuvres réalisées en arabe, tamazight, français ou anglais, et couvre quatre grandes catégories : presse écrite, médias électroniques, programmes radiophoniques et télévisuels.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans un contexte technologique en pleine mutation. Elle a pour thème central : « La transformation digitale en Algérie à l'ère de l'intelligence artificielle : défis, enjeux et perspectives ». Un sujet d'une brûlante actualité qui vise à encourager les journalistes à produire des analyses fines et critiques sur l'impact de l'IA dans le processus de digitalisation du pays.

À travers ce thème, Ooredoo entend stimuler le débat et la réflexion sur les mutations numériques en cours, tout en s'inscrivant dans sa propre stratégie de transformation digitale.

Les travaux les plus pertinents seront récompensés par des prix financiers attractifs, avec un premier prix doté de 500 000 DA, un deuxième prix de 300 000 DA, et un troisième prix de 200 000 DA.

Les candidatures peuvent être soumises via la plateforme officielle du concours, accessible aux adresses suivantes : ore.do/media-star-participation et mediastar.ooredoo.dz. Les candidats devront remplir un formulaire, fournir une photo d'identité, une copie de la carte de presse, leur travail journalistique (article, audio ou vidéo), ainsi que signer un formulaire de consentement relatif au traitement de leurs données personnelles, conformément à la loi 18-07 du 10 juin 2018. Il est également possible d'envoyer les dossiers à l'adresse e-mail : mediastar@ooredoo.dz. À travers « Media Star », Ooredoo confirme son engagement en faveur du journalisme de qualité et de la valorisation des talents médiatiques algériens. Depuis son lancement, le concours a permis de distinguer des centaines de journalistes à travers le pays, tout en accompagnant l'évolution des pratiques journalistiques à l'ère du numérique.

Le règlement du concours est disponible sur le site officiel de l'opérateur : www.ooredoo.dz, rubrique « Tout sur Ooredoo » puis « Media Star ».

S. N.

FRAUDE, RETARD, TÉLÉPHONE

Les règles du bac passées au crible

À quelques jours du coup d'envoi du baccalauréat 2025, plus de 800 000 candidats retiennent leur souffle. Pour ces élèves, c'est l'aboutissement de longues années de travail, d'espoir et de sacrifices. Conscient de l'enjeu, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a réuni ses équipes pour une ultime mobilisation. Son mot d'ordre, zéro triche, zéro faille. Entre rigueur organisationnelle, mesures anti-fraude renforcées et accompagnement psychologique, tout est mis en place pour offrir aux futurs bacheliers un climat serein, équitable et sécurisé.

Réuni en visioconférence avec les directeurs de l'éducation des 58 wilayas, les cadres du ministère et ceux de l'Office national des examens et concours (ONEC), le ministre a présenté une feuille de route articulée autour de neuf consignes, touchant à la logistique, la sécurité, l'organisation et la discipline des épreuves qui se dérouleront du 15 au 19 juin. Le ministre a souligné l'importance de garantir la fiabilité et la régularité de cet examen, soulignant que le baccalauréat constitue non seulement un enjeu pédagogique majeur, mais également un certificat à valeur internationale. Les chefs des centres d'examen sont appelés à faire preuve de rigueur et de vigilance durant toute la durée des épreuves, avec la capacité de réagir avec discernement en cas d'incident.

Chaque centre devra être équipé selon les normes officielles : coffres forts sécurisés pour les sujets, matériel de reprographie, caméras de surveillance, groupes électrogènes testés, systèmes anti-incendie, climatiseurs et détecteurs de métaux. Il s'agit de garantir l'intégrité de l'examen dans toutes ses étapes. Des réunions de coordination avec les surveillants sont rendues obligatoires afin d'unifier les pratiques, anticiper les imprévus et éviter toute forme d'anomalie ou de négligence. Le respect du règlement intérieur, depuis l'ouverture des centres jusqu'à la clôture quotidienne des épreuves, est exigé sans exception.

La lutte contre la fraude est au cœur du dispositif. Une sensibilisation systématique des encadreurs est prévue, avec un rappel clair des sanctions pénales, à savoir jusqu'à trois ans de prison pour tout acte de triche ou tentative de fuite de sujet. L'usage ou l'introduction de téléphones portables dans les centres d'examen est strictement interdit, et des contrôles systématiques par détecteurs de métaux seront opérés à l'entrée.

L'ouverture des centres se fera à 7h, et les portes seront fermées à 8h30, moment où les enveloppes contenant les sujets seront ouvertes. Tout candidat arrivant après cet horaire sera exclu automatiquement. Le même principe s'applique aux épreuves de l'après-midi, avec une tolérance jusqu'à 14h30.

Un réseau de communication interne devra rester actif 24h/24 pour permettre une réaction rapide en cas d'urgence. Une coordination permanente sera assurée avec les cellules locales de suivi, responsables de la logistique liée aux sujets, à la correction et à l'anonymisation des copies.



Au-delà des mesures sécuritaires, le ministère souhaite garantir un cadre serein, sain et bien organisé pour permettre aux candidats de composer dans les meilleures conditions, tant sur le plan psychologique que sanitaire. Les épreuves se dérouleront en deux séances quotidiennes, matin et après-midi, pendant cinq jours consécutifs.

« La réussite de cette session repose sur l'engagement collectif de tous les acteurs du secteur », a souligné le ministre, appelant à un sursaut de responsabilité dans chaque établissement scolaire mobilisé.

D'importants moyens humains et matériels ont été mis en œuvre pour assurer le bon déroulement de cet examen national. L'équipe chargée de la préparation des sujets est entrée en confinement depuis le 8 mai dernier, et ce, pour une durée de 43 jours jusqu'à la fin des épreuves. Elle se compose de 41 inspecteurs, experts et représentants des corps de sécurité, qui travaillent à l'élaboration des sujets dans le plus strict huis clos, comme le veut la tradition.

Dans une déclaration accordée à l'APS, Mohamed Hadj Koula, secrétaire général de l'ONEC, a précisé qu'aucun changement n'est prévu cette année concernant la nature des sujets d'examen. Sur le plan organisationnel, il a réaffirmé qu'un candidat est considéré en retard s'il se présente après 8h pour l'épreuve du matin, ou après 14h30 pour celle de l'après-midi.

En coordination avec le ministère de la Santé, des psychologues seront déployés dans tous les centres d'examen, comme chaque année, afin d'accompagner les élèves et les aider à faire face au stress des examens. Le SG de l'ONEC a également rappelé l'interdiction stricte de tout appareil de communication dans les centres, ainsi que les sanctions sévères encourues par toute personne se présentant à la place d'un candidat.

Lynda Louifi

ÉDUCATION, DÉVELOPPEMENT, AGRICULTURE...

Le gouvernement fait le point

LORS DE la réunion gouvernementale présidée hier par le Premier ministre Nadir Larbaoui, l'organisation des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM), qui se sont déroulés du 1er au 3 juin dernier, a été saluée. Les autorités ont souligné le bon déroulement de cette étape essentielle du parcours scolaire, marquée par la transparence, la rigueur organisationnelle et le respect des principes éthiques pédagogiques. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du premier ministère.

Par ailleurs, le gouvernement a examiné l'état d'avancement des programmes complémentaires dédiés à certaines wilayas. Ces initiatives s'inscrivent dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui vise à réduire les disparités de développement entre les régions et à stimuler leur dynamisme économique et social.

Un autre point important concerne le raccordement des exploitations agricoles majeures, notamment celles destinées aux cultures stratégiques, au réseau électrique. Cette opération constitue une étape clé du programme national de sécurité alimentaire, priorité affichée par l'État. Des solutions techniques innovantes sont déployées pour assurer une couverture énergétique fiable et adaptée aux besoins croissants des zones agricoles ciblées.

Dans la perspective d'améliorer les services publics, une communication a présenté un projet de création d'une banque postale, filiale d'Algérie Poste. Ce nouvel établissement vise à rapprocher les services bancaires des citoyens, notamment dans les zones rurales et isolées, à attirer les dépôts, à améliorer la qualité des prestations financières et à renforcer l'inclusion financière, en cohérence avec les efforts de modernisation et de transformation numérique du secteur financier. Enfin, le gouvernement a examiné la stratégie nationale de gestion des déchets pour la période 2025-2029. Ce plan ambitieux prévoit la mise en place d'un système intégré et durable, reposant sur la réduction des déchets à la source, le tri, leur valorisation, la création d'emplois verts et le renforcement de la participation locale. L'objectif est aussi de contribuer à la préservation de l'environnement, un enjeu crucial face au changement climatique.

A. D.

LA JUSTICE DURCIT SON ARSENAL

Tout pour sauver la rue

Face à l'ampleur du fléau de la drogue, le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemâa, a défendu, devant les membres du Conseil de la nation, un projet de loi à la fois ferme et équilibré, en présentant un texte où la rigueur pénale se double d'une volonté d'encadrement et de soin, conjuguant durcissement des sanctions, dépistage obligatoire avec accompagnement thérapeutique et prévention au sein des écoles.

M. Boudjemâa a affirmé que ce projet « vise à amender et compléter la loi 04-18 par de nouvelles dispositions plus sévères, tenant compte des effets dévastateurs des drogues sur la santé publique, la sécurité et l'ordre public ». Il a souligné qu'«il s'agit de protéger la nation, de préserver notre jeunesse et de garantir l'ordre public », et ce lors de la séance plénière, présidée mardi dernier, en fin de journée, par Azouz Nasri, président du Sénat, et consacrée à l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 04-18 du 25 décembre 2004, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.

Le garde des Sceaux a précisé que ce texte s'inscrit dans une « approche nationale équilibrée, articulée autour de la prévention, de la prise en charge des toxicomanes et de la répression des infractions liées aux stupéfiants ». Il a également évoqué les finalités du projet, à savoir « la protection de la sécurité nationale contre les risques induits par l'usage et le trafic illicites, ainsi que le traitement profond des déséquilibres sociaux engendrés par ce fléau ».

Une autre disposition importante concerne les élèves des établissements éducatifs et de formation. Le texte prévoit la possibilité de soumettre les élèves à des analyses de dépistage, avec l'accord de leurs représentants légaux ou du juge des mineurs compétent. Le ministre a assuré que « si les résultats révèlent une consommation de stupéfiants, l'élève est soumis à des mesures thérapeutiques sans risque de poursuite judiciaire. Ces résultats ne peuvent être utilisés qu'aux seules fins prévues par la loi ».

Parmi les nouveautés du texte, l'introduction d'un dépistage obligatoire des drogues dans les dossiers de candidature aux concours de recrutement dans les institutions publiques, les organismes à vocation



d'utilité publique, les établissements accueillant du public, ainsi que dans les structures privées.

Le texte prévoit également des mesures d'accompagnement en faveur des personnes condamnées pour des infractions liées à la drogue, et libérées après avoir purgé leur peine. « Ces personnes bénéficieront de l'accompagnement des services spécialisés de l'administration pénitentiaire dans le processus de réinsertion sociale », a précisé le ministre.

D'autres mesures portent sur le suivi des crimes liés aux stupéfiants et des fonds qui en découlent, avec la possibilité pour les autorités de retracer les sources des biens mobiliers et immobiliers des suspects, qu'ils soient situés en Algérie ou à l'étranger. Une interdiction de quitter le territoire pourrait aussi être appliquée durant les enquêtes.

PEINE DE MORT POUR LES INFRACTIONS LES PLUS GRAVES

Sur le volet répressif, le ministre a déclaré que le texte « prévoit la peine capitale pour les infractions les plus graves, notamment lorsque l'acte a entraîné directement un décès, provoqué des dommages graves à la santé publique ou s'est accompagné de circonstances aggravantes ».

Ces circonstances comprennent, entre autres, l'appartenance à une organisation criminelle transnationale, l'atteinte à la sécurité nationale, l'usage d'armes ou l'action commanditée par un Etat étranger. Concernant le durcissement des peines à l'encontre des dealers activant à proximité ou au sein des établissements éducatifs, M. Boudjemâa a affirmé que «la question du durcissement est irrévocable». Par ailleurs, il a également évoqué la question de l'introduction d'une incitation financière au profit des auteurs de signalement, comme une nouvelle mesure qui contribuera à fournir à la police judiciaire de plus amples informations sur les dealers et trafiquants de substances psychotropes.

Après la présentation du texte, le rapporteur de la commission des affaires juridiques a salué les efforts de l'Etat pour renforcer le cadre juridique face à « un fléau qui s'attaque de manière ciblée à la jeunesse algérienne ». Le rapport a mis en valeur une stratégie globale « fondée sur l'équilibre entre prévention, traitement, répression et implication de la société civile ». Les membres du Conseil, quant à eux, ont unanimement salué les amendements proposés, évoquant une « guerre existentielle contre un fléau qui détruit les esprits et menace la cohésion sociale et l'avenir d'une nation entière ».

Les sénateurs ont appelé à une « synergie entre les dispositifs juridiques, sécuritaires, de prévention et de sensibilisation » pour faire face à la propagation de ce fléau, affirmant que cette lutte est « une responsabilité collective, engageant l'ensemble des institutions, des organisations et des citoyens ». Ils ont également rendu hommage aux services de sécurité, en particulier à l'Armée nationale populaire, pour « leur rôle crucial dans la protection du territoire national contre l'infiltration de ces poisons, par voie terrestre comme maritime ». Il convient de noter que la commission juridique prépare actuellement un rapport complémentaire, qui sera présenté lors d'une prochaine séance plénière, en vue de l'adoption finale du texte.

Sihem Bounabi

MAROC - FRONT POLISARIO

appel à la reprise immédiate des négociations

LE REPRÉSENTANT permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a réaffirmé, depuis New York, que la question du Sahara occidental « demeure une question de décolonisation » qui oppose le Maroc au Front Polisario. Il a souligné, en même temps, la nécessité de la reprise « immédiate et substantielle » des négociations directes entre les deux parties au conflit.

Les négociations de paix entre le régime marocain et la RASD ont été interrompues, après la mort du roi Hassan II et l'intronisation de son fils Mohamed VI, alors que l'accord butait sur quelques points d'ordre technique, comme le recensement des réfugiés sahraouis et les populations qui résident dans le territoire sahraoui après son occupation en novembre 1975 par le Maroc et la Mauritanie.

Dans son intervention lors des travaux de la session du Comité de décolonisation de l'ONU (C-24), consacrés avant-hier à la question du Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975, le diplomate algérien a indiqué que la question sahraouie « ne souffre d'aucune ambiguïté », déplorant le fait qu›« après six décennies de débat à l'Assemblée générale de l'ONU, le référendum d'autodétermination promis au peuple sahraoui n'ait toujours pas eu lieu, et ce en dépit de la résolution 2229 qui réaffirme avec force ce droit fondamental ».

Rappelant, par ailleurs, que la question du Sahara occidental, dernier territoire africain non autonome, est inscrite à l'ordre du jour de l'ONU depuis 1963, M. Bendjama a souligné que l'Algérie, qui « a terriblement souffert » de la colonisation, « soutient résolument les causes justes » et « réaffirme que l'ONU doit agir avec détermination pour éliminer les derniers vestiges du colonialisme ».

S'agissant du rôle de la Mission des Nations unies pour l'Organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO), qui a été établie il y a près de quatre décennies par le Conseil de sécurité onusien, l'ambassadeur algérien n'a pas manqué de déplorer que cet organe « peine encore à accomplir son mandat » qui consiste à organiser le référendum.

Et pourtant, a-t-il poursuivi, « les éléments du droit international sont clairs : l'avis consultatif historique de la Cour internationale de justice (CIJ) de 1975 a formellement exclu tout lien juridique entre le Sahara occidental et le Maroc », pouvant affecter l'application de la résolution 1514, portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés.

Dans le même contexte, le représentant algérien a tenu à rappeler que la Cour de justice européenne (CJUE) vient de réaffirmer ce statut en octobre 2024 en annulant un accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc pour défaut de consultation du peuple sahraoui.

Concernant la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU a cité quelques points relevés dans le rapport du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à savoir « encadrement policier, détention arbitraire, interdiction de visites et expulsion de parlementaires, y compris européens, expulsion des rapporteurs onusiens, y compris les journalistes ». A ce propos, M. Bendjama a dit que « tout se passe en vase clos ». A cet effet, « nous encourageons le Comité des 24 à mobiliser tous ses instruments pour protéger les droits du peuple sahraoui et parachever finalement ce processus de décolonisation ». Pour ce faire, « une seule voie s'ouvre devant nous : la reprise immédiate des négociations directes et substantielles entre le Maroc et le Front Polisario pour une solution juste et durable garantissant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental », conclut M. Bendjama.

Pour rappel, les négociations directes entre le régime marocain et la RASD ont commencé vers la fin des années 1980. Ces négociations ont abouti à un accord de cessez-le-feu et la création, sous l'égide de l'ONU, de la MINURSO dès le début des années 1990. Les pourparlers entre les deux parties se sont poursuivis par la suite, avant que Rabat ne se décide, dès l'intronisation de Mohamed VI à la mort de son père Hassan II en 1999, de se retirer des négociations, de récuser les accords passés et de proposer un plan d'annexion en 2007, inspiré par Paris et des lobbies sionistes.

Mohamed K.

CÉRÉALES

De nouveaux centres de stockage à Médéa

LE PROGRAMME d'investissement alloué à la wilaya de Médéa en matière de réalisation de centres de stockage des céréales a été au centre d'une réunion de coordination tenue, avant-hier, sous la présidence du wali Djillai Doumi, en présence de différents responsables des secteurs concernés.

La réunion a permis d'évaluer l'avancement des projets de réalisation de 12 centres de stockage de proximité d'une capacité de 50 000 quintaux chacun, selon un communiqué de la wilaya. Les nouveaux centres qui seront réalisés permettront ainsi de renforcer les moyens de stockage de la wilaya de Médéa qui compte parmi les régions à fort potentiel productif, a-t-on ajouté.

L'on annonce la livraison prochaine de ces infrastructures de stockage localisées dans les principales communes céréalières et qui ont fait l'objet de visites du chef de l'exécutif lors de ses différentes sorties sur le terrain.

Ces infrastructures permettront d'augmenter les capacités de stockage des céréales de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) comme mesure permettant d'assurer la sécurité de l'approvisionnement du marché national dans un contexte de fluctuation du marché mondial des céréales.

Au cours de la réunion, le chef de l'exécutif a donné des orientations en vue de faire converger les efforts afin de renforcer les capacités de stockage dans un secteur stratégique pour garantir la sécurité alimentaire du pays et assurer l'approvisionnement du marché en produits de consommation.

Selon les informations disponibles, la totalité des centres de stockage sera livrée à l'occasion de la présente campagne de moisson-battage, dont le lancement a déjà commencé dans les régions steppiques de la wilaya. En effet, la CCLS de Berrouaghia a réceptionné une première cargaison de blé dur en provenance de la coopérative d'El Ménéa en date du 17 mai dernier et un premier chargement d'orge réceptionné le 27 mai par la station des semences de Béni Slimane.

Nabil B.

TIZI OUZOU

La récolte céréalière s'annonce prometteuse

C'EST AUJOURD'HUI, jeudi, que sera donné le coup d'envoi de la campagne moisson-battage au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, où la récolte céréalière s'annonce prometteuse. La cérémonie d'ouverture de cette opération, laquelle s'étalera sur plusieurs jours, aura lieu plus exactement au niveau de la ferme Bouali dans la commune de Fréha. Il faut relever que la commune de Fréha, réputée pour ses terres fertile et ses cultures, jouit d'une longue tradition dans ce genre d'événements. S'agissant de la récolte attendue durant cette saison agricole 2024-2025, elle est estimée à un plus de 195 000 quintaux, soit 24,5 quintaux en moyenne à l'hectare. Il faut rappeler que la surface emblavée a été 8 097 hectares, dont 1 938 hectares ont été consacrés pour la multiplication, c'est-à-dire la semence.

Saïd Tissegouine

NUMÉRISATION ET NOUVEAUX SERVICES

Les efforts soutenus de la BDL

La transition numérique est désormais une priorité stratégique dans laquelle les banques sont appelées à jouer un rôle central. «Le secteur bancaire ne peut plus rester en marge de la révolution digitale. Il doit contribuer à la modernisation de l'économie et à l'amélioration de la qualité de service», a affirmé, hier, le directeur central à la Banque de développement local (BDL), Boualem Reguieg.



Dans ce sens, il a mis en avant l'essor de la banque qu'il dirige. La BDL a amorcé son virage numérique dès 2017 en mettant en place un système d'information unifié. Une étape majeure, avant laquelle chaque client était lié à une agence, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, car «la numérisation a simplifié l'accès aux services et renforcé la cohérence des opérations», a expliqué M. Reguieg lors de son intervention à la Radio nationale.

Cette transformation a donc ouvert la voie à la numérisation des processus internes et à l'émergence de solutions digitales grand public, comme l'application mobile Tijara BDL, qui permet aux particuliers comme aux entreprises de gérer leurs finances en quelques clics. Lancée récemment, WinPay BDL illustre la volonté de la banque d'adopter les dernières innovations. Il s'agit d'une application de paiement mobile par QR code conçue pour simplifier les transactions entre particuliers, commerçants, entreprises et institutions. Validée par la Banque d'Algérie et le Centre de Pré-compensation interbancaire (CPI), WinPay s'inscrit dans l'écosystème DZ Mobile, qui regroupe plusieurs banques ainsi qu'Algérie Poste. Disponible sur App Store et Play Store, elle vise à réduire l'usage du cash et des cartes physiques. Pour garantir des transactions sûres, WinPay intègre des technologies d'intelligence artificielle et de biométrie, comme la reconnaissance faciale ou l'empreinte digitale. «C'est une avancée décisive pour instaurer la confiance et sécuriser les opérations en ligne», a souligné M. Reguieg.

Autre innovation majeure : la première plateforme algérienne de commerce électronique international compatible avec les cartes Visa, et bientôt Mastercard.

Destinée aux e-commerçants algériens, elle facilite les paiements internationaux sécurisés, soutenant ainsi les ambitions exportatrices du pays. Plusieurs partenaires, dont l'opérateur Djezzy, sont déjà connectés au système. «C'est une opportunité inédite pour les secteurs du tourisme, du transport aérien et du commerce en ligne», a affirmé M. Reguieg.

La plateforme vise aussi à intégrer les Algériens de la diaspora dans l'économie nationale, en leur permettant d'acheter des produits locaux ou de réserver des services à distance. À terme, tout commerçant en ligne pourra y proposer ses produits, avec des paiements transfrontaliers simplifiés. Cette démarche répond à un double objectif, à savoir promouvoir le Made in Algeria à l'international et réduire la circulation d'argent hors du circuit bancaire, en encourageant la bancarisation. Conformément au règlement n°01-20 du 15 mars 2020, la BDL propose plusieurs services gratuitement, notamment les virements internes, l'émission de cartes locales, les carnets d'épargne et les dépôts. «C'est une manière de renforcer la proximité avec la clientèle, tout en soutenant l'inclusion financière», insiste M. Reguieg. Si l'ouverture de comptes se fait encore en agence, la BDL a mis en place un pré-enregistrement numérique via son application mobile. Une étape vers la généralisation de l'ouverture de comptes 100% en ligne, prévue prochainement.

Malgré les progrès, plusieurs défis persistent. «La technologie avance vite, mais il faut accompagner cette évolution par une éducation financière des citoyens et des entreprises», a noté M. Reguieg.

À travers une stratégie claire, des investissements continus et l'adoption des meilleures pratiques internationales, la BDL s'affirme comme un pilier de la transition numérique en Algérie.

Une dynamique qui, à terme, pourrait bien redéfinir l'expérience bancaire de millions d'Algériens.

Rim Boukhari

BLIDA

Lancement de la campagne moisson-battage

LE WALI de Blida, Brahim Ouchen, accompagné du directeur des services de l'agriculture, a procédé, avant-hier, depuis la ferme agricole Boudjebar-Mohamed située à l'est de la ville de Chebli, au lancement officiel de la campagne moisson-battage pour la saison 2024/2025.

Le directeur des services de l'agriculture de Blida, Kamel Fodala, a déclaré, lors de son intervention en présence du wali, que la wilaya compte une superficie agricole de 66 280 hectares (ha) avec une superficie exploitée de 55 780 ha, dont 32 623 ha de terres irriguées. Et d'ajouter : «La superficie céréalière est estimée à 2850 ha répartie comme suit : 2362 ha pour le blé dur, 344 ha pour le blé tendre et 144 ha pour l'orge». A cela s'ajoute une surface de 673 ha réservée à la culture de semences, dont 506 ha pour les semences de blé dur, 157 ha pour celles du blé tendre et 10 ha pour l'orge. En supervisant le lancement de cette campagne de moisson-battage, le wali de Blida a salué les efforts déployés par les responsables du secteur agricole de Blida pour accroître la capacité de production céréalière, notamment de blé, qui devrait atteindre une quantité totale de blé dur, de blé tendre et d'orge, équivalente à 33 quintaux par hectare cette année. Toutes les ressources techniques et humaines nécessaires ont été mobilisées pour assurer le succès de la campagne.

Cette opération, pour laquelle tous les moyens ont donc été mis à disposition, englobe également les capacités de stockage de céréales, notamment avec la mise en service de trois grands entrepôts de stockage à Chebli.

Le wali a souligné, à cette occasion, la nécessité d'accompagner et de fournir toutes les facilités aux agriculteurs, en prenant toutes les mesures nécessaires pour assurer la réussite de cette opération, compte tenu de son importance stratégique, avec une exploitation optimale des installations destinées au stockage des céréales récemment réceptionnées.

Outre la couverture de ses besoins, Blida assure aussi l'approvisionnement de plusieurs wilayas voisines en semences, ainsi que plusieurs variétés de blés semées destinées pour l'alimentation des chevaux, suite à une convention signée en 2023 entre les services agricoles de Blida et le corps de la garde républicaine, a indiqué le président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya Blida.

T. Bouhamidi

UN PROJET DE LOI EN COURS D'ÉLABORATION

Encourager le partenariat public-privé

De nombreux projets structurants sont en cours de réalisation et d'autres sont sur les tablettes du gouvernement. Ce qui nécessite des financements colossaux que l'Etat ne peut supporter à lui seul. C'est pourquoi faire appel aux investisseurs privés pour conclure des partenariats se présente comme la solution idoine. Pour ce faire, le cadre réglementaire et législatif est en cours d'élaboration.



Le ministère des Finances planche actuellement sur l'élaboration d'un projet de loi qui permettra d'organiser et d'encadrer le partenariat public-privé préconisé pour de grands projets structurants afin de soulager le financement étatique. C'est ce qu'a indiqué, hier, le directeur général de la Caisse nationale d'équipement de développement (CNED), chargé des infrastructures de l'Etat, Mohamed Salim Telidji, s'exprimant sur les ondes de la Radio nationale.

Il a relevé que la disposition phare de ce texte de loi est qu'il permet «une nouvelle forme de passation des marchés» à même de garantir une souplesse dans l'attribution des projets. Ce qui se concrétisera à travers la mise en place d'un Conseil national de partenariat public-privé, lequel chapeautera une commission technique s'inspirant des standards internationaux dans le domaine des grands projets structurants, selon le même responsable.

Le texte se fixe l'objectif d'attirer les diverses ressources financières qui peuvent s'offrir, à l'instar, entre autres, des marchés financiers, et ce à travers «des émissions d'obligation et de soukouk, afin de mobiliser les ressources de la finance islamique», a déclaré M. Telidji. Il a souligné que c'est en ayant recours à différents modes de financement qu'on pourra alléger le poids sur le budget de l'Etat. Dans ce sens, il a rappelé que les projets des unités de dessalement d'eau de mer, les projets autoroutiers, ferroviaires et de construction urbanistiques sont financés, jusque-là, par le budget de l'Etat à hauteur de 6 400 milliards de dinars.

Abordant le rôle de la CNED, il a affirmé qu'il consiste en un suivi rigoureux des projets. La caisse assure un accompagnement par des visites sur le terrain pour identifier les éventuelles contraintes et trouver des solutions, d'autant plus que des surcoûts sont constatés pour de nombreux projets. La CNED intervient donc pour éviter les surcoûts, les retards dans la réalisation ainsi que dans la déviation des réseaux nécessaires lors de la construction des chemins de fer ou routiers. Elle agit aussi en amont de l'étude des projets et incite les maîtres d'ouvrage à effectuer des études avec une évaluation juste. Sur ce point, le premier responsable de la CNED a souligné que cette dernière n'a pas de prérogatives de rétention en cas de surcoûts constatés mais peut, toutefois, déclencher l'alerte. Dans ce cas, il y a une procédure et, le cas échéant, tous les acteurs de la réalisation du projet sont réunis pour trouver des solutions.

T. G.

GESTION DE LA DETTE ALGÉRIENNE

Les bons points de l'Afreximbank

L'ALGÉRIE se distingue en 2025 par une position financière saine, grâce à une politique rigoureuse de gestion de la dette et à une solide couverture des importations, dans un contexte continental marqué par une dégradation générale des équilibres extérieurs. C'est ce qu'a écrit la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) dans son dernier rapport sur la dette en Afrique.

Alors que de nombreux pays africains peinent encore à redresser leur trajectoire d'endettement, le faible ratio dette/exportations de l'Algérie, un indicateur crucial de la soutenabilité de la dette extérieure, illustre une politique budgétaire prudente combinée à des revenus d'exportation solides, selon le rapport intitulé «Etat des lieux du fardeau de la dette en Afrique et dans les Caraïbes». D'après les chiffres présentés, 14 pays africains dépassent encore en 2025 le seuil critique de 180 % pour le ratio dette/exportations, seuil défini par le Cadre de viabilité de la dette (DSF) comme la limite à partir de laquelle le risque de détresse financière devient élevé.

Des pays comme l'Erythrée, le Soudan ou Sao Tomé-et-Principe présentent même des ratios supérieurs à 800 %, révélant une situation particulièrement alarmante. L'Algérie, en revanche, reste largement en dessous de ce seuil et affiche le ratio le plus faible du continent, est-il souligné dans le rapport d'Afreximbank.

La performance algérienne est également mise en avant dans l'analyse des réserves de change. Selon le rapport, l'Algérie figure parmi les pays les plus résilients d'Afrique, avec près de 17 mois de couverture des importations projetés en 2025, dépassant largement le seuil recommandé par le FMI, fixé à trois mois depuis 2000.

En moyenne, l'adéquation des réserves en Afrique est restée au-dessus de ce seuil de référence au cours des deux dernières décennies, mais cette situation se détériore. Alors que la couverture moyenne dépassait 10 mois entre 2005 et 2007, elle est tombée à 4,5 mois en 2023 et devrait reculer à 4,3 mois en 2025. Toujours selon Afreximbank, seuls 28 pays africains devraient dépasser le seuil des trois mois en 2025.

M. B.

MITSUBISHI POWER AERO

Renforcement de la coopération avec l'Algérie

LE MINISTRE d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu le président-directeur général de l'entreprise Mitsubishi Power Aero, Raul Pereda. Cette rencontre, tenue avant-hier à Alger, a porté sur les perspectives de coopération industrielle et technique entre l'entreprise japonaise et les acteurs algériens du secteur énergétique, selon un communiqué du ministère.

En présence du secrétaire d'État chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ, de cadres du ministère, ainsi que de représentants du groupe Sonelgaz et de Mitsubishi Power, les discussions ont porté sur des opportunités de partenariat dans divers domaines stratégiques. Parmi ceux-ci, les équipements électriques, les turbines à gaz, les centrales électriques mobiles et les solutions technologiques innovantes notamment destinés aux zones enclavées du pays.

Mohamed Arkab a mis en avant les «relations excellentes et historiques entre Sonelgaz et Mitsubishi Power», et a appelé à leur renforcement. Il a notamment suggéré l'implantation en Algérie d'activités de fabrication et de maintenance de turbines à gaz, le développement du contenu local, ainsi qu'une coopération accrue en matière de formation, de transfert de compétences et de technologie.

Le ministre d'État a aussi souligné le rôle stratégique de l'Algérie comme marché énergétique prometteur. Selon lui, les grandes entreprises nationales, à l'image de Sonelgaz et Sonatrach, peuvent jouer un rôle de levier pour une coopération régionale étendue, notamment vers le marché africain, dans le cadre de la stratégie nationale d'ouverture à des partenariats internationaux.

De son côté, Raul Pereda a exprimé le vif intérêt de Mitsubishi Power Aero pour le marché algérien. Il a salué les «relations solides» de son entreprise avec Sonelgaz et réaffirmé la volonté de Mitsubishi de consolider cette coopération technique, se disant confiant dans le potentiel de développement commun.

Rim Boukhari

PROJETS ROUTIERS À MOSTAGANEM

Plus de 27,5 milliards de centimes alloués

PLUS de 27,5 milliards de centimes sont alloués aux projets routiers qui ont été lancés, hier, par le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, dans six communes de la wilaya de Mostaganem. Cette opération s'inscrit dans une dynamique de développement local axée sur la modernisation des infrastructures, la fluidité du trafic et l'amélioration du cadre de vie, a indiqué un communiqué de la wilaya. La visite a débuté dans la commune de Sidi Lakhdar, où les travaux de revêtement d'un tronçon de 11 km de la RN11 ont été lancés pour un montant de 11,8 milliards de centimes, avec un délai d'exécution fixé à quatre mois. Le wali a exigé un rythme soutenu, tout en veillant à préserver la circulation estivale et en programmant les travaux durant les heures creuses, lit-on dans le communiqué. Il a également ordonné la prise en charge du contournement, l'aménagement de la voie principale au centre de la commune, ainsi que le traitement urgent des nids-de-poule, précise la même source. Dans la commune de Massra, un second projet a été lancé sur un tronçon de 3 km de la RN23, dans les deux sens, pour un coût estimé à 4,9 milliards de centimes. Prévu initialement sur quatre mois, le chantier sera achevé en un mois, suite à l'engagement du prestataire. La tournée s'est poursuivie dans la ville de Mostaganem, avec deux opérations majeures. La première concerne le revêtement de 850 m de la RN11, pour un montant de 1,3 milliard de centimes. La seconde vise la réalisation de deux passerelles piétonnes à des points névralgiques, notamment à Chemouma et dans les quartiers 72 Logements et Hamada. Ce chantier, estimé à 5,7 milliards de centimes, devra être achevé en quatre mois.

A Fornaka, le wali a donné le coup d'envoi d'un projet de suppression d'un point noir routier sur la RN11, à la frontière avec la wilaya d'Oran. Doté d'un budget de 1,6 milliard de centimes, le projet inclut également l'aménagement de la porte d'entrée ouest de la wilaya, le renforcement de l'éclairage public jusqu'au pont, ainsi que l'entretien du terre-plein central, avec la relocalisation des palmiers selon la nouvelle configuration urbaine, précise encore le texte.

Enfin, la visite s'est clôturée à Hassi Mamèche, avec le lancement des travaux de réhabilitation des annexes de la RN11, pour une enveloppe de 2,2 milliards de centimes. Le wali a également confié à la présidente de daïra le soin de renforcer l'éclairage public par l'installation de lampes LED économiques, dans une logique de modernisation durable des équipements urbains, a conclu le communiqué.

Brahim Mazi

NOUVELLE STRATÉGIE DE MODERNISATION

Deux ports comme projets-pilotes

LE MINISTRE des Transports, Saïd Sayoud, a instruit de sélectionner deux ports comme projets-pilotes pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de modernisation, dans l'objectif d'évaluer son efficacité avant sa généralisation aux autres ports nationaux.

Sayoud s'exprimait lors d'une réunion de coordination avec le directeur général du groupe des services portuaires (Serport), du DG de la Marine marchande et des ports (DMMP), et des cadres du ministère, au cours de laquelle a été présentée la nouvelle stratégie.

S. N.

JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG

Plus de 721 700 poches de sang collectées en 2024

PLUS de 721 700 poches de sang ont été collectées en 2024, soit une augmentation de 6,62% par rapport à l'année précédente, a indiqué, hier l'Agence nationale du sang (ANS) dans un communiqué.
«Plus de 866.000 candidats au don de sang se sont présentés, en 2024, au niveau des 261 structures de transfusion sanguine pour effectuer un don de sang», a souligné l'ANS à la veille de la célébration de la Journée mondiale du donneur de sang, précisant que cette action a permis la collecte de «721 716 poches de sang, soit une évolution de 6,62% par rapport à l'année 2023». Elle a fait savoir que «56% des donneurs sont des bénévoles, tandis que 44% l'ont effectué pour un proche», soulignant que «88% des donneurs sont de sexe masculin». Dans ce contexte, l'ANS a précisé que la 21e édition de la Journée mondiale du donneur de sang sera Placée sous le slogan «Donnez votre sang, donnez l'espoir : ensemble, nous sauvons des vies».A cette occasion, l'ANS organise, en collaboration avec les directions de la santé à travers les structures de transfusion sanguine, la Fédération algérienne des donneurs de sang, le mouvement associatif, ainsi que des entreprises publiques et privées, plusieurs évènements à travers le territoire national, afin de promouvoir le don de sang.
Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et Djamaâ El-Djazaïr «participent activement à ces efforts, à travers le prêche du vendredi 13 juin», note la même source.

N.D.

WILAYA D'ALGER

Plan spécial pour la sécurisation du BAC

LES SERVICES de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont mis en place un plan spécial pour sécuriser l'examen du baccalauréat qui débutera dimanche prochain, a indiqué, hier, un communiqué de ces services.
Ces mesures et dispositions sécuritaires préalables s'inscrivent dans le cadre de "la sécurisation des centres relevant de la compétence de la sûreté nationale", ajoute la même source, précisant que "tous les moyens nécessaires seront mobilisés pour garantir le bon déroulement de ces examens nationaux officiels".
Ce plan sécuritaire est axé sur "le renforcement de la présence sur le terrain des forces de police en vue de sécuriser tous les établissements scolaires concernés par ces épreuves, ainsi que l'intensification des patrouilles pédestres et mobiles pour garantir une couverture sécuritaire globale et déjouer toute action susceptible de troubler le bon déroulement de cet examen".Le plan inclut également "la sécurisation du transport des sujets des épreuves, depuis les centres de regroupement jusqu'aux établissements scolaires concernés", a affirmé le communiqué.
Dans ce cadre, "un programme spécial a été mis en place pour fluidifier la circulation, notamment au niveau des rues et axes routiers à forte densité de trafic, afin d'éviter tout accident de la route, tout en interdisant les arrêts et stationnements anarchiques de véhicules devant les centres d'examen", conclut la même source.

S. N.

ÉTÉ 2025

Priorité a la santé des estivants

Face aux risques sanitaires liés à la saison estivale, le ministère de la Santé a déployé sur le terrain une stratégie nationale de vigilance, de prévention et de coordination intersectorielle, en activant tous les leviers pour garantir un été serein et sécurisé sur le plan sanitaire. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Dans la perspective d'assurer une couverture sanitaire optimale durant cet été, le ministère de la Santé, Abdelhak Saïhi, a appelé à mobiliser l'ensemble des moyens disponibles pour garantir une réponse rapide et efficace à toute situation d'urgence ou à un éventuel foyer épidémique, afin de garantir « un été serein et sécurisé sur le plan sanitaire », lors de la réunion de coordination qu'il a présidée en présence des cadres de l'administration centrale. Cette rencontre a permis d'évaluer l'état de préparation du secteur de la santé dans l'ensemble des wilayas du pays, à l'approche du début de la saison estivale.
Il a ainsi souligné que « la réactivité du système de santé dépend en grande partie de la fluidité de la coordination entre les structures locales et centrales », soulignant l'importance d'un échange constant et structuré des informations sanitaires.
Dans cette optique, le ministre a donné des orientations fermes pour renforcer les établissements de santé en personnel médical et paramédical, tout en assurant la disponibilité continue des médicaments, des vaccins et des sérums nécessaires, notamment dans les zones les plus exposées. Il a également mis l'accent sur la nécessité de procéder à des inspections rigoureuses sur le terrain, tant au sein des établissements sanitaires que dans les espaces de loisirs, les plages, les camps de vacances et les sites de baignade. Ces opérations de contrôle, a-t-il précisé, doivent s'effectuer en étroite coordination avec les services de veille sanitaire et les corps d'inspection compétents.
Il a, en outre, insisté sur « les menaces que font peser les fortes chaleurs, la concentration des vacanciers dans les zones côtières, ainsi que la hausse de la consommation d'aliments souvent exposés à des conditions de conservation aléatoires ». Il a notamment cité « les intoxications alimentaires, les maladies transmissibles par l'eau, les pathologies d'origine animale, ainsi que les piqûres de scorpions qui tendent à se multiplier dans les régions du Sud ».



Par ailleurs, M. Saïhi a appelé à la réactivation immédiate des commissions locales multisectorielles placées sous la responsabilité des walis. Ces instances doivent veiller au respect strict des normes d'hygiène et de santé publique dans les lieux fréquentés par les estivants, et intervenir de manière proactive pour prévenir toute dégradation du cadre sanitaire.
Une attention particulière a été accordée à l'importance de la formation continue des professionnels de la santé.
Le ministre a ainsi plaidé pour l'organisation de sessions de mise à niveau à l'intention des équipes médicales et paramédicales, afin d'accroître leur capacité de prise en charge face aux pathologies saisonnières les plus fréquentes. Il a précisé que « la qualité de l'accueil et de la prise en charge dans les structures de santé durant l'été dépend étroitement du degré de préparation de nos équipes sur le terrain ».
Il a également abordé l'importance de la sensibilisation des citoyens aux comportements de prévention. M. Saïhi a ainsi annoncé le lancement de campagnes d'information et d'éducation sanitaire ciblées, notamment dans les zones à forte affluence touristique. Ces actions, a-t-il souligné, devront particulièrement viser les catégories les plus vulnérables, comme les enfants, les personnes âgées et les femmes enceintes, déclarant qu' « il est indispensable que les citoyens soient mieux informés sur les risques liés à l'été et sur les gestes à adopter au quotidien pour se prémunir contre les maladies saisonnières ».
Évoquant un autre enjeu majeur, le ministre a tiré la sonnette d'alarme sur la dégradation des habitudes alimentaires en été, marquée par une consommation excessive de plats rapides, déséquilibrés et souvent mal conservés, affirmant qu' « il est temps d'enraciner une véritable culture de l'alimentation saine dans notre société », il a appelé à inscrire cette approche dès le plus jeune âge dans les programmes pédagogiques, du préscolaire à l'université, en passant par les centres de formation.

Sihem Bounabi

TRAVAIL DES ENFANTS

L'Algérie dit non sans équivoque

À L'OCCASION de la Journée mondiale contre le travail des enfants, célébrée aujourd'hui, l'Algérie réitère ses efforts constants pour lutter contre l'exploitation des enfants et renforcer leurs droits à l'éducation, à l'enseignement et aux loisirs. Le pays poursuit l'adoption de mesures strictes, tant au niveau des politiques que des mécanismes de contrôle, afin d'assurer une protection effective des enfants contre toute forme de travail préjudiciable.
L'engagement national s'appuie sur une présence active dans les forums internationaux, la ratification de conventions et traités internationaux, ainsi que la mise en place d'un arsenal juridique solide dédié à la défense des droits de l'enfant.
Dans ce cadre, M. Lyes Rahmani, sous-directeur du contrôle des conditions de travail à l'Inspection générale du travail, a souligné à l'APS que les inspections menées au cours des cinq premiers mois de l'année 2025 ont couvert 49 629 établissements à travers le pays, afin de vérifier le respect de l'âge légal de recrutement. Les résultats montrent que le travail des enfants de moins de 16 ans est quasi inexistant en Algérie, preuve tangible de l'efficacité des programmes de prévention et des contrôles rigoureux.
M. Rahmani a rappelé les mesures majeures adoptées par l'Algérie, qui s'appuie sur un cadre légal robuste pour prévenir et combattre le travail des enfants, tout en renforçant les dispositifs de contrôle de leur application. Il a également mis en lumière l'importance accordée à la protection de l'enfance, en citant plusieurs conventions internationales ratifiées par l'Algérie, notamment la Convention internationale sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.
Au niveau national, la lutte contre le travail des enfants est coordonnée par deux commissions clés. La Commission nationale sectorielle de prévention et de lutte contre le travail des enfants est chargée de proposer des mesures et d'élaborer un plan d'action annuel à l'échelle nationale. Parallèlement, la Commission permanente de coordination de l'Organe national pour la protection et la promotion de l'enfance (ONPPE), regroupant représentants des secteurs concernés et de la société civile, veille à renforcer la coopération entre les parties prenantes pour la mise en œuvre effective des mesures protectrices des droits des enfants.
Ces commissions œuvrent ensemble à la mise en œuvre d'une vision unifiée basée sur la prévention, le signalement et la protection, plaçant ainsi l'Algérie parmi les pays pionniers dans la lutte contre le travail des enfants.
Enfin, un projet de plan national pour l'enfance 2025-2030 est en cours d'élaboration par l'ONPPE. Ce plan ambitieux prévoit une série d'actions concrètes visant à renforcer davantage la protection et la promotion des droits de l'enfant, avec la collaboration de l'ensemble des secteurs concernés.

M. B.

ÉTATS-UNIS–CHINE

Un pas vers la détente commerciale

Le président américain Donald Trump s'est félicité hier de l'accord de principe trouvé dans la nuit à Londres entre Washington et Pékin et qui devrait, assure-t-il, permettre la fourniture de terres rares aux États-Unis, louant une relation «excellente» entre les deux pays.



«Un accord avec la Chine a été trouvé, soumis à une approbation finale du président Xi et moi-même», a écrit sur son réseau social Truth le président américain, «les terres rares nécessaires seront fournies». Du côté américain «nous allons respecter notre part, notamment en permettant aux étudiants chinois de venir dans nos universités», a-t-il ajouté.

Les négociateurs américains et chinois ont annoncé dans la nuit de mardi à mercredi s'être accordés sur un «cadre général» pour lisser leurs différends commerciaux, laissant le soin à leurs présidents respectifs de le valider. Il s'agit de l'épilogue de deux jours de réunions à Londres. Elles faisaient suite à de premières discussions le mois dernier, qui avaient abouti à Genève, en Suisse, à un accord temporaire entre Pékin et Washington pour réduire les droits de douane qu'ils s'imposaient.

Le vice-Premier ministre chinois, principal négociateur commercial de son pays avec les États-Unis, a appelé à «renforcer la coopération» bilatérale, a indiqué un média d'État. Les terres rares chinoises constituaient un enjeu clef des négociations dans la capitale britannique, les États-Unis souhaitant rétablir le rythme des expéditions de ces métaux stratégiques, actuellement jugé trop bas par la Maison Blanche. Ces matières premières sont cruciales pour les batteries électriques, les éoliennes ou encore les systèmes de défense (missiles, radars, satellites).

Pékin attend de son côté que Washington reconsidère certains contrôles aux exportations sur les produits américains, notamment technologiques, à destination de la Chine. Le représentant chinois au Commerce international Li Chenggang, membre de l'équipe de négociateurs chinois à Londres, a affirmé mardi soir que les échanges avaient été «très professionnels, rationnels, approfondis et francs». Il a exprimé l'espoir que les progrès réalisés contribueraient à renforcer la confiance mutuelle.

ELEVER ENCORE LE NIVEAU DE COLLABORATION

Dans un communiqué publié hier par un média d'État, le vice-Premier ministre chinois He Lifeng, qui dirigeait la délégation de son pays à Londres, a souligné la nécessité pour les deux pays d'élever encore leur niveau de collaboration. «Les deux parties doivent désormais (...) continuer à élargir leurs consensus, réduire les malentendus et renforcer la coopération», a déclaré M. He, cité par la télévision publique chinoise CCTV. Les deux pays ont obtenu dans la capitale britannique «de nouvelles avancées dans la résolution des préoccupations économiques et commerciales de chacun», s'est félicitée la chaîne.

Les Bourses mondiales ont salué hier cette nouvelle désescalade entre Pékin et Washington, qui relance l'espoir d'un accord commercial durable entre les deux puissances. Les places boursières de Tokyo (+0,54%) et de Séoul (+1,23%) ont clôturé en hausse. Les marchés européens étaient également bien orientés. Le cycle de discussions de Londres visait à prolonger - et préserver - la trêve arrachée un mois plus tôt à Genève. Courant jusqu'en août, celle-ci avait amené les deux premières puissances économiques à réduire substantiellement leurs droits de douane respectifs pour une durée de 90 jours. Mais un nouvel accès de fièvre avait menacé à nouveau, après que Donald Trump eut accusé Pékin de ne pas respecter les termes de l'accord de désescalade signé à Genève. Puis l'Américain et son homologue chinois Xi Jinping se sont entretenus par téléphone la semaine dernière, un échange jugé positif par le locataire de la Maison Blanche. En Suisse, Washington avait accepté de ramener les droits de douane sur les produits chinois de 145% à 30%, en échange d'un mouvement similaire par Pékin de 125% à 10% sur les produits américains, pour 90 jours donc. Au total, les droits de douane américains sur les produits chinois atteignent en moyenne 55%, a affirmé mercredi Donald Trump, ce qui prend en compte les 30% de l'accord de Genève et environ 25% en moyenne de surtaxes appliquées à différents produits chinois avant le retour du républicain à la Maison Blanche. Les conséquences de la guerre commerciale sont déjà tangibles, avec une baisse de 12,7% des exportations chinoises vers les États-Unis en mai par rapport à avril, selon les statistiques officielles de Pékin.

UNE TUERIE SANS PRÉCÉDENT DANS UN LYCÉE

Un deuil national débute en Autriche

Deuil national en Autriche. Le pays va observer à partir de mercredi 11 juin trois jours de recueillement et une minute de silence au lendemain de la fusillade mortelle dans un lycée de Graz, où 10 personnes ont été tuées par balles par un ancien élève – qui s'est ensuite suicidé.

Le chancelier Christian Stocker, arrivé sur place mardi, a déploré «une tragédie nationale». «C'est un jour sombre», a-t-il dit devant la presse en annonçant un deuil national de trois jours. Une minute de silence doit être observée dans tout le pays mercredi à 10 h (8 h GMT). Parmi les dix personnes tuées figure un élève français de 17 ans, a indiqué son père à l'AFP. Les autorités ont par ailleurs fait état de 11 blessés. L'auteur présumé a agi seul et s'est donné la mort dans les toilettes après son crime, selon la police, qui s'est refusée à toute spéculation sur le déroulé des événements.

Dans la soirée, la police a indiqué à la télévision ORF avoir retrouvé une lettre d'adieu adressée à ses parents lors d'une perquisition à son domicile, mais ajouté qu'elle n'offrait aucun indice sur son mobile. Il avait été scolarisé dans cet établissement secondaire accueillant environ 400 jeunes de 14 à 18 ans, mais n'avait pas terminé son cursus. Les lieux ont été rapidement sécurisés et évacués après les premiers appels signalant des cris et des coups de feu vers 10 h (8 h GMT). Une cellule de crise a pris les élèves en charge.

Interrogée par l'AFP, une riveraine américaine, mère de deux enfants scolarisés à proximité, s'est dite «choquée». «Dans mon pays d'origine, on sait que cela arrive plus souvent, mais que cela se produise ici, c'est du jamais-vu». «Graz est une ville sûre», selon Roman Klug, un artiste de 55 ans, qui «habite à deux pas». Et l'école «est connue pour son ouverture et sa diversité», a-t-il rappelé.

Devant l'établissement niché dans un cadre verdoyant ont été déposés quelques bouquets de roses et des bougies, des magasins préférant baisser le rideau par sécurité. Giorgia Meloni en Italie, Viktor Orban en Hongrie, Volodymyr Zelensky en Ukraine... face à l'épreuve, de nombreux dirigeants européens ont fait part de leur émotion. «Les nouvelles de Graz me touchent au cœur», a souligné sur X la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

R. I.

INONDATIONS EN AFRIQUE DU SUD

Un minibus emporté, 9 morts, 3 survivants

NEUF PERSONNES ont été confirmées mortes alors que trois écoliers ont survécu après qu'un minibus a été emporté avant-hier par des inondations dans la province du Cap-Oriental, en Afrique du Sud.

Dans un premier communiqué, le gouvernement provincial du Cap-Oriental a indiqué que six corps avaient été retrouvés dans le village de Decoligny, à Mthatha, tandis qu'un septième corps a été repêché à Tsolo, près de la rivière Bedlana.

«Les conditions météorologiques extrêmes, avec un froid intense, de fortes pluies et des crues soudaines, ont également causé d'importants dégâts aux infrastructures routières, déplacé des résidents et perturbé les services essentiels.

Sept personnes ont tragiquement perdu la vie en raison des récentes inondations provoquées par ces intempéries», a-t-il précisé. Vers 22h (20h GMT), deux autres corps ont été retrouvés, portant le bilan à neuf morts. Selon les médias locaux, les trois élèves qui ont survécu à l'accident de minibus se sont accrochés à des arbres pour échapper aux eaux.

Plus tôt dans la journée de mardi, le service météorologique sud-africain (SAWS) avait placé la province du Cap-Oriental en alerte orange, mettant en garde contre des conditions météorologiques dangereuses, notamment des chutes de neige et des vents violents. Le SAWS a également émis une alerte orange de niveau cinq pour la province du KwaZulu-Natal.

Bien qu'aucun décès n'y ait été signalé, d'importantes chutes de neige ont été enregistrées, et les autorités ont appelé la population à rester chez elle.

R. I.

TRAVAIL ASSOCIATIF JEUNESSE

Plus de 70 associations en formation à Mascara

UNE SESSION de formation sur l'organisation et la promotion du travail associatif à destination des jeunes a débuté avant-hier, au Centre de loisirs scientifiques, Rouaï Mohamed, relevant du complexe sportif, Chahid Djebbar Mohamed, de Mascara, avec la participation de 75 associations locales à caractère juvénile.

Organisée à l'initiative de la direction de la Jeunesse et des Sports en coordination avec l'Association des activités de jeunesse de la Maison de jeunes « Bachessaïs Tahar » de Bouhanifia, cette session comprend des cours théoriques, ainsi qu'un stage pratique autour de thématiques liées à la conception et à la gestion de projets associatifs, à l'organisation administrative et financière des associations, ainsi qu'à la programmation du travail bénévole structuré, a expliqué, à l'APS, Karima Dessoumi, cheffe du service des activités de jeunesse au sein de cette direction.

Les membres des associations de jeunesse participant à cette formation, qui s'étale sur deux jours, bénéficieront également de nouvelles connaissances liées à la gestion efficace d'une association à vocation juvénile, ainsi qu'à l'élaboration de programmes pédagogiques destinés aux nouveaux adhérents, a ajouté la même source.

Cette session de formation est encadrée par des cadres de la direction concernée, en collaboration avec des formateurs relevant du ministère de la Jeunesse, a précisé la responsable.

R. R.

RECENSEMENT DE L'AVIFAUNE À L'EL-MENIAA

Plus de 4 100 oiseaux migrateurs recensés

DANS le caadre du recensement annuel estival de la richesse avifaune migratrice, pas moins de 4 130 oiseaux migrateurs ont été dénombrés dans les zones humides et les plans d'eau de la wilaya d'El-Meniaa. Cette opération a été effectuée entre le 11 et le 31 mai dernier. C'est ce qu'a annoncé, hier, la Conservation locale des Forêts (CF).

Menée dans le cadre du Réseau national des observateurs ornithologiques algériens (RNOOA), cette opération nationale d'envergure a ciblé les zones humides de Sebkhet El-Maleh, Feidjet El-Tourki et Feidjet El-Gara, dans la commune de Hassi El-Gara, a indiqué le chargé de la gestion de la Conservation, Abdelkader Hourou.

L'avifaune recensée englobe 22 espèces d'oiseaux aquatiques nicheurs et d'autres oiseaux migrateurs, tel que le Flamant rose.

Plusieurs sorties de terrain ont été organisées depuis le début de l'année en cours au profit des chercheurs et étudiants, issus de différents instituts et institutions universitaires du pays, au niveau des zones humides de la région, notamment Sebkhet El-Maleh, classée en 2004 comme site d'importance internationale sur la liste de la convention de Ramsar.

R. R.

DÉVELOPPEMENT DE LA WILAYA DE AIN DEFLA

2,8 milliards de DA consacrés

Un montant de 2,8 milliards de DA a été mobilisé pour concrétiser le programme d'aide au développement social et économique (ADSEC) pour l'année 2025 au profit des communes de la wilaya d'Ain Defla. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, la direction locale de la programmation et du suivi budgétaires.



Le projet a pour objectif de prendre en charge au total, 171 opérations inscrit cette année à Ain Defla dans le cadre du programme ADSEC dédié aux communes, pour une enveloppe financière de 2,8 milliards DA, a indiqué à l'APS, la directrice de la programmation et du suivi du budgétaire, Nadia Hammachine.

La part du lion revenait aux aménagements urbains avec 61 opérations, soit un taux de près de 28,77 % du budget global destiné à la réalisation de ce programme, a-t-elle détaillé.

Concernant le secteur de l'hydraulique compte, dans le cadre de ce programme 47 opérations, suivi du secteur des travaux publics (DTP) avec un total de 45 opérations, est-t-il encore indiqué de même source.

Soulignant également que plusieurs secteurs sont également concernés par ce programme, dont la formation professionnelle avec 8 opérations, la jeunesse et les sports avec 3 opérations et une opération inscrite au profit du secteur de la santé, a-t-elle souligné.

Pas moins de 291 opérations ont été inscrites dans le cadre du programme ADSEC au profit des communes de la wilaya en 2024, pour un montant de 3,3 milliards DA, selon les chiffres fournis récemment lors de la présentation du bilan des activités de la wilaya devant l'APW.

La même source a fait savoir que 246 opérations ont été clôturées durant la même année et 45 autres opérations sont en cours de réalisation, soulignant que le montant consommé est estimé à 2,9 milliards DA, soit un taux de consommation de 88,24%.

R. R.

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES À AÏN TEMOUCHENT

Les travaux lancés

LA POSE de la première pierre pour la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à Beni Saf, située dans la wilaya d'Aïn Témouchent, a eu lieu, hier, sous la supervision du wali, Mabrouk Ouled Abdennebi, en présence du directeur général de l'Office national de l'assainissement (ONA), Abdelkader Zaiouche.

Ce projet, dont la capacité est estimée à 13.420 mètres cubes/jour, bénéficie d'une enveloppe financière de 4,59 milliards de dinars. Il comprend également la réalisation de canalisations de collecte sur une distance de 3,35 km, ainsi que quatre stations de pompage, selon les précisions techniques fournies. Le Directeur général de l'ONA, Abdelkader Zaiouche, a ouligné l'importance de ce projet, précisant que la station utilisera un système de traitement ultraviolet, une technologie moderne intégrée dans les procédés de traitement tertiaire permettant une réutilisation sûre des eaux pour l'irrigation agricole. Il a également insisté sur la nécessité pour l'entreprise chargée des travaux de réalisation de respecter les délais contractuels de 28 mois, ainsi que les normes de qualité.

Pour sa part, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi a indiqué que cette station permettra de réutiliser les eaux usées traitées pour les orienter vers l'irrigation agricole. Le Directeur local des Services Agricoles, Mohamed Mehdi Kada, a indiqué qu'une zone agricole de 500 hectares a été réservée pour bénéficier de l'irrigation par les eaux traitées. **R. R.**

BATNA

Réhabilitation du trafic routier

DANS le but de l'amélioration du trafic, des travaux de réhabilitation de 12,8 km de la RN-86 entre les deux communes de Merouana et Lemsane dans la wilaya de Batna ont été lancés avant-hier.

Selon les explications données au wali, Mohamed Benmalek qui a présidé le lancement des travaux, ce projet dont le délai des travaux a été fixé à quatre mois mobilise une enveloppe financière de près de 160 millions de DA du programme sectoriel centralisé.

Cette route, selon les mêmes données, enregistre un dense trafic tout au long de l'année et desserve les communes de Djerma, Seriana, Oued El Ma, Merouana, Lemsane et Ras Layoune avant de se recouper avec la RN-78.

Le wali a insisté à l'occasion sur la réception de ce tronçon dans les délais établis et le respect des normes en vigueur, relevant que « ce projet vital revêt une grande importance pour les communes qu'il traverse ».

Au cours de sa visite dans la commune de Merouana, le wali a lancé les travaux de plusieurs projets pour les secteurs de la jeunesse et des sports, l'hydraulique, l'éducation et l'urbanisme et a écouté les préoccupations des citoyens.

R. R.

JOURNÉES ARABES DU THÉÂTRE À SÉTIF

Sept pays, une même passion de la scène

La ville de Sétif accueille, du 20 au 24 juin, la troisième édition des Journées arabes du théâtre, un rendez-vous artistique majeur placé sous le signe de la créativité et de la coopération culturelle entre les pays arabes. Au programme, des représentations venues de six nations, des ateliers de formation, et des rencontres pour renforcer les liens entre les festivals du monde arabe. C'est ce qu'a indiqué hier au Jeune Indépendant, le commissaire de la manifestation Farouk Redaouna.

Dédie à la mémoire du martyr Hassan Belkired, cet événement que son commissaire, annonce comme « ambitieux et qualitatif », abritera une programmation reflétant la richesse et la diversité du théâtre arabe contemporain. Au total, sept pièces venues de six pays prendront part à cette édition. Le public pourra ainsi découvrir « Rich » (Plume) de la Palestinienne Shaden Abu Elasal, « El-Lawha » du Bahreïni Taleb El-Dous, « Isba› Rouge » du metteur en scène omanais Assem Seif Abdellah El-Hachemi, « Ziyara dhat Massa› » (Visite d'un soir) du Libyen Akram Abdessamie, et « Les deux migrants » du Tunisien Hafedh Khalifa. L'Algérie, quant à elle, sera représentée par deux œuvres à savoir « Aïni Aïnek » du metteur en scène Nabil Ben Sekka, et « Carnaval Romain », signée Mouni Boualem, une production du Théâtre régional de Constantine. À noter que la Palestine est l'invitée d'honneur de cette édition.

L'ouverture officielle sera marquée par la présentation de «Ech'Chabih» (le sosie), une pièce signée Aissa Djekati sur un texte de Mustapha Bouri, produite par le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA). Ce lancement haut en couleur sera suivi d'un riche programme de formations à travers plusieurs ateliers spécialisés. Le metteur en scène Ahmed Rezzak animera une session autour de la mise en scène, Hamza Djaballah interviendra sur la scénographie, le comédien et formateur Djamel Guermi proposera un atelier d'expression scénique, tandis que Lara Hitti, venue du Liban, dirigera un atelier de dramaturgie.



La compétition sera arbitrée par un jury de renom, présidé par le professeur universitaire et critique Lakhdar Mansouri, épaulé par la comédienne jordanienne Abir Issa, l'actrice tunisienne Wahida Dridi, ainsi que les artistes algériens Samira Sahraoui et Mohamed Frimehdi. Sera présent en tant qu'invité d'honneur, Ali Mahdi Nouri Abdelkarim, secrétaire général de l'Instance mondiale du théâtre et directeur du festival Al-Bugaa au Soudan.

En marge des représentations, un programme parallèle proposera une série de rencontres thématiques. Le premier axe sera consacré aux échanges entre directeurs de festivals pour jeter les bases d'une coordination arabe des manifestations théâtrales. Parmi les invités, figurent la célèbre comédienne Abir Issa (festival du monodrame en Jordanie), Mohamed Yahiaoui (Festival national du théâtre professionnel), Cheikh Akbaoui (Théâtre de désert « Nuits Internationales »), Ali Mahdi (Festival soudanais Al-Bugaa) et Hafez Khalifa (Festival tunisien du théâtre du désert). Le deuxième axe mettra en lumière le rôle des producteurs et mécènes dans le soutien au théâtre, tandis qu'un troisième espace prendra la forme d'une khaïma littéraire (tente littéraire), dédiée aux rencontres poétiques et lectures de textes.

Meriem Djouder

IL FERA ESCALE À ALGER, ORAN ET CONSTANTINE

«La gare Aïn Lahdjar» de Bouchouchi en tournée

LE LONG métrage «La gare Aïn Lahdjar» du réalisateur Lotfi Bouchouchi poursuit sa tournée nationale à travers différentes salles de cinéma dans les wilayas d'Alger, Oran et Constantine, dans le cadre d'un programme de projections dédié au large public algérien, selon un communiqué de la société de distribution.

La société «MD Cine», chargée de la distribution du long métrage «La gare Aïn Lahdjar», a confirmé que les projections de ce nouveau film commenceront à partir du 30 mai, à Alger (les salles «Ibn Zeydoun», «Ibn Kheldoun», «Sahel» ..), Oran (Les salles «Ciné Gold ..) et, à partir du 3 juin, à Constantine (Les salles «Ahmed Bey» ..).

Produit par «Studio DS» et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le film a été réalisé par Lotfi Bouchouchi sur un texte qu'il a adapté au grand écran de Rachid Benbrahim.

Dans un ton satirique et humoristique, le long métrage raconte, 90 mn durant, l'histoire des habitants d'un village isolé (Aïn Lahdjar), vivant près d'une gare, qui tentent, tant bien que mal, à faire en sorte que leur station, seule moyen pour eux de contacter l'extérieur, reprenne du service, non sans s'efforcer de gérer leurs divergences, parfois malveillantes, qui portent essentiellement sur les moyens d'y parvenir, dans une atmosphère satirique qui révèle les échecs de la société, à une époque de grands défis.



Le film met en scène une pléiade d'artistes, dont, Nabil Asli, Houria Bahloul, Yakoub Guenfoud, Yasmine Kerkache, Kamel Rouini, Rachid Ben Goudifa, Mourad Saouli, Mabrouk Ferroudji, Ahmed Deloum et Mohamed Kadri, qui ont réussi, avec les ornements musicaux d'Aboubakr Maatallah, à donner vie à cette comédie dramatique construite autour d'un microcosme social.

L›avant-première du film «La gare Aïn Lahdjar» a été présentée le mois de mai dernier à la Cinémathèque d'Alger.

R. C.

DERNIÈRE LIVRAISON DE LA REVUE AFAK SINIMAÏYA

L'image contre l'oubli

LA REVUE «Afak Sinimaïya» (Horizons cinématographiques), du laboratoire Index des films révolutionnaires dans le cinéma Algérien de l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella, a mis en avant, dans son dernier numéro, le rôle du cinéma révolutionnaire algérien dans la dénonciation du colonialisme français et sa résistance face aux médias coloniaux qui visaient à lisser l'image de la France vis à vis de l'opinion international.

Dans ce contexte, le n17 de la revue «Afak Sinimaïya», publié en ce mois de juin, propose une étude intitulée «Le cinéma révolutionnaire entre construction de l'image de soi et dénonciation de l'autre», qui traite de l'engagement du cinéma algérien dans la lutte de libération, constituant ainsi une des armes contre le colonisateur français.

L'auteur de cette étude, Fethi Bouaziz, souligne que ‹'l'Algérie a produit des films révolutionnaires qui ont permis de dessiner une image de l'identité algérienne et de ses composantes culturelles, tout en dévoilant la réalité du colonisateur français».

«Ces films ont contrecarré la propagande mensongère des médias coloniaux visant à redorer leur image à l'échelle internationale et à déformer la vérité››, a-t-il indiqué.

A travers cette étude, l'auteur propose une analyse comparative de l'image de soi (l'Algérien) face à celle de l'autre (le colonisateur) dans le cinéma révolutionnaire algérien, en s'appuyant notamment sur une lecture du film ‹'L'Opium et le Bâton››, du grand réalisateur Ahmed Rachedi.

La revue englobe également une série d'analyses de films documentaires, dont un article intitulé «Le film documentaire comme outil de compréhension de l'histoire et de la mémoire : Etude sémiologique du film Tantoura», qui traite du massacre perpétré par l'entité sioniste contre les habitants du village palestinien de Tantoura, dans la nuit du 22 au 23 mai 1948, dans le cadre de la politique systématique d'expulsion des Palestiniens.

D'autres articles sont également proposés dans ce numéro, abordant divers sujets tels que «Les problématiques de l'adaptation romanesque dans les séries télévisées», «Les dimensions communicationnelles des techniques d'intelligence artificielle», «Les techniques publicitaires dans le film», «L'interaction entre le cinéma algérien et les startups économiques», «Le discours prospectif dans le roman et le cinéma», ou encore «Les mécanismes de la captation télévisuelle des spectacles théâtraux», entre autres.

R. C.

MATCH INTERNATIONAL AMICAL

Les Algériens fébriles devant les suédois

Près de deux ans et demi après la défaite amère face à la Suède en novembre 2022, l'Algérie retrouvait les Vikings pour une revanche attendue.



Mais malgré un baroud d'honneur en seconde période, les Fennecs de Vladimir Petkovic se sont de nouveau inclinés, cette fois sur le score de 4-3, au terme d'un match riche en rebondissements… et en frayeurs.Pour son 14e match à la tête des Verts — et le tout premier face à une nation européenne — Petkovic a procédé à plusieurs changements par rapport au onze qui avait dominé le Rwanda (2-0). Dans les buts, Anthony Mandrea a été titularisé. En défense, Ramy Bensebaini et Aïssa Mandi ont formé la charnière centrale, encadrés par Mohamed Farsi à droite et Rayan Aït-Nouri à gauche, ce dernier effectuant son retour après son transfert retentissant à Manchester City. Au milieu, Hicham Boudaoui, Ismaël Bennacer et Houssem Aouar étaient alignés. Devant, le capitaine Riyad Mahrez était accompagné de Saïd Benrahma et Amine Gouiri, en l'absence notable de Mohamed Amoura et de Youcef Belaïli.En face, la Suède était privée de plusieurs cadres, dont Alexander Isak, Viktor Gyökeres ou encore Anthony Elanga. Mais cela n'a pas empêché les Scandinaves d'imposer leur rythme dès les premières minutes. Malgré une entame plutôt encourageante, les Verts ont rapidement été punis. Dès la 13e minute, Ken Sema ouvre le score sur une action collective limpide. La Suède prend l'avantage alors que l'Algérie semblait bien entrer dans son match. Derrière, la première mi-temps vire au cauchemar. Acculés, les hommes de Petkovic souffrent face aux vagues offensives suédoises et à leur pressing haut. Et logiquement, Sema double la mise à la 38e minute, s'offrant un doublé et mettant son équipe dans les meilleures dispositions avant la pause.Et comme si cela ne suffisait pas, le retour des vestiaires commence de la pire des manières : faute de Bensebaini dans la surface, penalty pour la Suède… transformé une nouvelle fois par Sema, qui signe un triplé à la 48e minute. 3-0. La défense algérienne est en perdition. Le calvaire continue. À la 56e minute, Anton Salétros enfonce le clou d'un sublime coup franc pleine lucarne. 4-0. La messe semble dite. Entrées en jeu de Baghdad Bounedjah, Yacine Benzia et Nabil Bentaleb. Et très vite, le collectif retrouve un second souffle.À la 64e, sur corner, Ismaël Bennacer réduit l'écart d'une superbe frappe lointaine. Puis, à la 71e, Benzia profite d'un excellent travail de Bentaleb côté gauche pour marquer à bout portant. 4-2. Ibrahim Maza, Farès Chaïbi et Youcef Atal font également leur entrée dans les dernières minutes. Et à la 86e, l'Algérie obtient un penalty suite à une faute sur Gouiri. Bentaleb, impeccable depuis son entrée, le transforme sans trembler. 4-3. Le score est relancé, mais il est déjà trop tard. Malgré cette réaction d'orgueil en seconde période, les Verts s'inclinent une nouvelle fois face à une Suède réaliste et tranchante. Une prestation en demi-teinte : catastrophique en première période, bien plus convaincante après les ajustements. Petkovic et ses hommes repartent avec une défaite, mais aussi avec des enseignements précieux à tirer avant les prochaines échéances.

VLADIMIR PETKOVIC ON N'A PAS ASSEZ JOUÉ EN ÉQUIPE APRÈS LE PREMIER BUT. »



Le sélectionneur national, bien que visiblement affecté par la première défaite de son équipe depuis plus d'un an, a tenté de tirer des enseignements constructifs d'une rencontre aussi décousue qu'animée.

« Aucune défaite ne fait du bien, » a d'emblée admis Petkovic, conscient de la déception provoquée par ce revers, d'autant plus amer qu'il s'agissait d'un match de revanche face à un adversaire qui avait déjà dominé les Fennecs en novembre 2022. Mais pour le technicien bosnien, le plus important réside ailleurs : « La réaction fait qu'on peut redémarrer sur quelque chose de positif après la première défaite en un an. » Une manière de rappeler que, malgré le score, l'Algérie a montré un visage bien plus convaincant en seconde période, notamment grâce à des changements judicieux et une montée en intensité.Des erreurs coupables et une équipe coupée en deux

Petkovic ne s'est pas dérobé quant aux responsabilités de ses hommes : « Les Suédois ont super bien joué, mais on est responsables de cette défaite. On n'a pas assez joué en équipe après le premier but. » Un constat amer qui pointe du doigt un relâchement collectif dès l'ouverture du score adverse, avec un bloc désorganisé et des erreurs défensives flagrantes. L'entraîneur a également regretté le manque de constance dans la maîtrise : « Les 15 premières minutes, on était bien, mais on n'a pas su concrétiser. »Ce manque de réalisme initial a permis aux Scandinaves de reprendre le contrôle, pour ne plus jamais vraiment le lâcher jusqu'au retour tardif des Algériens. « Ce que je n'ai pas aimé, c'est que l'équipe adverse a pu mettre en place son jeu à cause de nous, » a-t-il poursuivi, insistant sur la passivité et le manque d'agressivité dans les phases de pressing et de repli défensif. Interrogé sur la portée de ce match, Petkovic a clairement coupé court à l'idée d'un simple galop d'essai : « Ce n'était pas un match amical. Je ne peux pas être content puisqu'on a perdu. » Pour lui, l'intensité et la tournure de la rencontre lui confèrent bien plus de valeur qu'un simple test. S'il reconnaît le spectacle proposé aux spectateurs, « qui ont dû voir un beau match », il rappelle que pour les entraîneurs, ce type de confrontation sert avant tout à identifier les lacunes : « Cela donne de la matière pour travailler. Le sélectionneur refuse de sombrer dans le catastrophisme. Il préfère mettre en avant la seconde période des Verts, plus engagée, plus cohérente, et marquée par une remontée presque inespérée. Les entrées de Bounedjah, Bentaleb, Benzia ou encore Chaïbi ont en effet redonné du souffle à une équipe jusque-là asphyxiée.

« Je pourrai être content si on apprend de ce match où il y a eu beaucoup de choses, » a conclu Petkovic, sous-entendant que les erreurs de ce soir pourraient bien servir de leçon avant les échéances officielles à venir, notamment les éliminatoires de la CAN 2025.

JON DAHL TOMASSON (SUÈDE) : "UN TRÈS BEAU MATCH FACE À UNE TRÈS BELLE ÉQUIPE"



Le sélectionneur de la Suède, Jon Dahl Tomasson, s'est montré à la fois satisfait du résultat et admiratif de l'adversaire. Le technicien nordique a tenu à souligner la qualité du football proposé par les deux équipes, dans ce qui ressemblait à tout sauf à une rencontre amicale.

« Un très beau match face à une très belle équipe qui a tout gagné en Afrique », a-t-il déclaré en conférence de presse, saluant le palmarès récent des Fennecs et leur réputation de redoutable adversaire sur la scène continentale. Une reconnaissance forte de la part d'un coach européen, qui n'a pas manqué de rappeler l'aura de l'équipe algérienne, malgré une première période à oublier. La surprise a aussi été au rendez-vous pour l'ancien attaquant danois, qui ne s'attendait pas à un tel festival offensif : « On ne s'attendait pas à marquer autant surtout que nous avons une jeune équipe avec peu de caps », a-t-il confié. Et de fait, la Suède s'est présentée avec un effectif rajeuni, privé de plusieurs titulaires habituels. Pourtant, cela ne l'a pas empêchée de se montrer efficace et ambitieuse. sans ses cadres offensifs (Isak, Gyökeres, Elanga), la Suède s'est appuyée sur l'explosivité de ses jeunes talents et sur l'inspiration de Ken Sema, auteur d'un triplé. Tomasson a vu ses idées payantes et son plan de jeu appliqué avec sérieux, notamment en première période où son équipe a étouffé l'Algérie par son pressing et sa verticalité. En deuxième période, les Suédois ont à leur tour souffert du retour des Fennecs, portés par un sursaut d'orgueil. Mais malgré ce relâchement, la Suède a tenu bon. Les Fennecs sont pour rappel passé à deux doigts de l'exploit en revenant de très loin. Un fiasco monumental a tout de même été évité par les hommes de Vladimir Petkovic, notamment grâce à une vague de changement en début de seconde période qui a totalement relancé le match des Verts, sauvant ainsi l'honneur de ces derniers.

BASKET / SUPER-DIVISION (TOURNOI DES AS-FINALE/ALLER):

NB Staoueli - NA Hussein Dey : une finale inédite ouverte à tous les pronostics

Le NB Staoueli et le NA Hussein-Dey animeront la finale du tournoi des «AS›› de la Super-Division de basket-ball, prévue vendredi et samedi en «aller-retour» à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger.

Si la qualification du NBS à cette ultime étape de la compétition, était très attendue, eu égard à sa nette domination depuis l'entame de la saison 2024-25, en s'adjugeant le titre symbolique de la 1re phase, celle d'Ennasria a constitué une énorme surprise pour les fans de la balle au panier, qui misaient beaucoup
plus sur le WO Boufarik et à un degré moindre le MC Alger. Le NBS considéré comme le grand favori à la succession du WOB au palmarès de l'épreuve, tentera de s'adjuger un 3e titre national après ceux de 2007 sous l'appellation du DRBS et 2022. Dirigé par le coach bien connu, Mohamed Yahia, le club de la côte «Ouest» d'Alger, n'a enregistré que deux défaites en 26 journées de compétition, lors de la 1ère étape de la compétition respectivement face à l'USM Alger (62-71 / 7e journée) et le WOB (60-67 /16e j). En demi-finale, le NBS n'a éprouvé aucune difficulté à passer l'écueil du MCA en le battant à l'aller (84-73) et au retour (77-71). Les coéquipiers de l'international Sedoud, tenteront d'engranger une 4e voire une 5e victoire face aux Nahdistes après celles de la première phase (73-71 à l'aller) et (80-58 au retour), auxquelles s'ajoute le succès des «Play-offs (73-56). De son côté, le NAHD ambitionne d'enregistrer son nom pour la 1ère fois au
palmarès du championnat nettement dominé depuis les années 80 par le MC Alger et le GSP (21 titres) ainsi que le WOB (10). Les camarades de Rayen Hamdi doivent leur présence à ce niveau



de la compétition à leur grandissime exploit enregistré face au géant boufarikois lors des demi-finales du tournoi des «AS». Battus lors du match «aller» (62-69), les «Sang et Or» ont renversé leur adversaire au match retour en l'emportant (98-90) arrachant du coup leur billet de la finale. En Coupe d'Algérie, le NAHD compte toutefois 4 trophées décrochés en 1977, 1982, 1984 et 1991. Le NBS et le NAHD, qui figuraient dans la même poule A du tournoi des AS», se sont qualifiés pour les demi-finales aux dépens de l'USM Blida et du CR Beni-Saf. Par ailleurs, le match de classement pour la 3e place qui devait opposer le WOB et le MCA, a été annulé suite au désistement du club algérois pénalisé d'une amende de 30.000 DA par la FABB, qui octroie la 3e place du classement au club de la Mitidja, alors que le MCA est classé 4e. règlement du tournoi des AS, reconduit pour la finale, prévoit que «si le score est nul à la fin de la 1re rencontre, aucune prolongation ne sera jouée». Conformément au règlement officiel de la FIBA (D.6.2). Si le score cumulé des deux rencontres est égal pour les deux équipes à la fin de la 2e rencontre, la seconde rencontre doit continuer avec autant de prolongations de cinq (5) minutes, que nécessaire, pour départager les deux équipes. Règlement de la FIBA (D.6.3).

Programme de la finale du championnat de basket-ball (messieurs)
Vendredi 13 juin/ Salle la Coupole : finale (aller)
NB Staoueli - NA Hussein-Dey (18h00)
Samedi 14 juin/ Salle «la Coupole»: finale (retour)
NA Hussein-Dey - NB Staoueli (17h00

VOLLEY/COUPE D'ALGÉRIE (DAMES)

NC Béjaia pour confirmer sa suprématie, l'US Ben Aknoun en quête d'exploit

LA FINALE de la Coupe d'Algérie de volley-ball (seniors-dames) opposera vendredi (16h00) à l'Arena de Jijel, la redoutable équipe du NC Bejaia à l'ambitieuse formation de l'US Ben-Aknoun dans un duel inédit, qui désignera le successeur du MB Bejaia, détentrice du
trophée en 2024 face au RC Bejaia (3-0). Le NCB déjà sacré du titre de champion de la saison-2024/25, cherchera avant tout à décrocher un second doublé dans l'histoire du club, après celui de la saison 2004. Ayant remporté haut la main, la coupe d'Algérie à trois reprises (2004, 2006 et 2007), Ennasiria rêve d'offrir à ses fans un quatrième trophée
après 18 ans d'attente et de perpétuer la nette domination de la ville de Bejaia dans cette discipline. Son adversaire du jour, tout heureux d'atteindre contre toute attente
cette ultime étape de la compétition, tentera l'exploit de brandir le trophée, face au géant club de Bejaia. Bénéficiant cette saison du renfort de deux joueuses internationales sénégalaises: Walo Aissatou Walo et Donde Khadidiatou, qui ont obtenu l'accord de la FAVB pour porter les couleurs de l'USBA jusqu'au 4 mai 2025, l'USBA ne sait pas si elle peut toujours compter sur leurs services et attend le retour de la fédération à sa demande.Pour atteindre la finale, le NCB a battu successivement, le RC Bejaia (3-0), Saidali (3-0) avant de sortir difficilement en demi-finale son voisin le MB Bejaia (3-2), alors que l'US Ben-Aknoun, ses victimes toutes battues sur le même score (3-0), ont été tour à tour : l'OM Cirta, le WA
Bejaia et le NR Chlef. Le vainqueur de l'édition-2025 succédera au MB Bejaia vainqueur en
finale-2024 du RC Bejaia (3-0).
Finale de la Coupe d'Algérie-2025 (seniors-dames):
Vendredi 13 juin 2025 - Salle Arena de Jijel: NC Bejaia - US Ben-Aknoun (16h00).

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE FÉMININS (CADETS ET JUNIORS)

Une délégation de la CAHB à Alger

UNE DÉLÉGATION de la Confédération africaine de handball (CAHB), est arrivée ce mardi à Alger, pour une visite de travail et d'inspection des infrastructures hôtelières et sportives, en prévision de l'organisation du Championnat d'Afrique des Nations des catégories féminines des moins de 18 ans (U18) et des moins de 20 ans (U20), en août et septembre prochain à Oran, a indiqué la fédération algérienne (FAHB), dans un communiqué.La délégation a été accueillie à l'aéroport international d'Alger par le président de la Fédération de la FAHB, Mourad Boussebt, accompagné de Hocine Ressioui, secrétaire général, et Djihad-Eddine Lazaâr, trésorier, précise la même source.Le comité exécutif de la CAHB, réuni en session ordinaire du 17 octobre 2024, avait décidé d'attribuer l'organisation des championnats d'Afrique féminins U18 et U20 à l'Algérie.L'instance continentale avait demandé à la FAHB de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour réussir ces deux compétitions africaines.

ATHLÉTISME/LIGUE DE DIAMANT 2025 : SEDJATI (800M) ET TRIKI (TRIPLE-SAUT) EN LICE À OSLO

LA SIXIÈME étape de la Ligue de Diamant 2025 d'athlétisme, prévue le jeudi 12 juin courant dans la capitale norvégienne Oslo, verra la participation deux athlètes algériens, Djamel Sedjati sur le 800 mètres et Yasser Mohamed Tahar Triki au triple-saut.Il s'agit de la première grande course pour Sedjati depuis qu'il a achevé sa phase préparatoire en cette première partie de l'année 2025, et elle s'annonce déjà difficile pour lui, vu la rude concurrence à laquelle il sera confronté, notamment, de la part du Britannique Burgin Max (1:43.34), du Kenyan Wanyonyi Emmanuel auteur de 1:43.37 cette saison, ou encore du
Botswanais Haingura Kethobogile (1:43.75).Quoique, le détenteur du record national et arabe sur cette distance, en 1:41.46», s'est dit en forme et apte à relever le défi, pour lancer sa saison de la plus belle des manière.Idem Pour Triki, qui malgré la rude concurrence qui risque de sévir au triple-saut, espère faire bonne figure et représenter dignement les couleurs nationales.Pour rappel, les deux premières étapes de cette Ligue de Diamant 2025
s'étaient déroulées en Chine, respectivement à Xiamen et à Shanghai, alors
que la troisième étape a eu lieu à Doha (Qatar).Cette dernière a été marquée par la participation de l'autre spécialiste algérien du 800 mètres, Slimane Moula, qui s'était contenté de la quatrième place.L'étape d'Oslo a été précédée des 4e et 5e étapes, disputées respectivement le 25 mai à Rabat et le 6 juin à Rome, alors que les étapes
suivantes se dérouleront respectivement à Stockholm (Suède), Paris (France), Eugène (Etats-Unis), Monaco (France), Londres (Angleterre), Chorz?w (Pologne), Lausanne (Suisse), Bruxelles (Belgique) et Zurich (Suisse).

PARA-ATHLÉTISME : L'ALGÉRIE AVEC 13 PARA-ATHLÈTES POUR BRILLER AU GRAND PRIX INTERNATIONAL DE TUNIS

TREIZE (13) ATHLÈTES, dont trois femmes, représenteront l'Algérie au 19e Grand Prix international de para-athlétisme, prévu à Tunis du 16 au 18 juin, avec la participation
attendue de plus de 300 athlètes issus d'une cinquantaine de pays.Pour ce rendez-vous traditionnel, inscrit au calendrier du Comité paralympique international (IPC) depuis 2007, la Fédération algérienne handisport (FAH) a engagé une sélection mêlant expérience et jeunesse. Parmi les têtes d'affiche figurent les champions confirmés, Walid Ferhah (F32), Kamel Kardjena (F33), Mohamed Berrahal (F52), Ahmed Mehideb (F32), Asmahane Boudjadar (F33) et Mounia Gasmi (F32).Ces athlètes seront accompagnés par une nouvelle génération, appelée à s'illustrer et à démontrer tout son potentiel, à la hauteur de la confiance placée en elle. On retrouve notamment : Mokhtar Didane (T36), Abdelhadi Boudra (T12), Abdelhak Missouni (F32), Ryma Sihem Khalfaoui (F36), Mohamed Nadjib Amchi
(F32), Fakhr Eddine Thelaidjia (T36) et Ahmed Abdelmalek Ighil (T36).Au-delà des médailles en jeu, les athlètes algériens tenteront de réaliser les minima de qualification pour les prochains Championnats du monde, prévus à New Delhi (Inde) du 26 septembre au 5 octobre 2025.L'événement servira également de tremplin pour la plupart des participants, afin d'améliorer leurs performances (temps et distances) en vue des prochaines échéances internationales.Outre l'aspect compétitif, ce rendez-vous sera une occasion pour les pays
présents de procéder à la classification de leurs nouveaux athlètes, ou de confirmer la classe de ceux placés sous le statut «Review», condition indispensable pour leur participation aux compétitions internationales homologuées par l'IPC.A cet effet, le comité d'organisation a mobilisé 15 classificateurs internationaux, qui superviseront les tests de classification programmés du 13 au 15 juin au stade de Radès, à Tunis.» La classification est l'objectif primordial des athlètes handisport, car sans elle, aucun ne peut prétendre participer à une compétition internationale homologuée. Parmi les athlètes sélectionnés pour le meeting de Tunis, certains seront classés pour la première fois, tandis que d'autres sont inscrits en review (classification à revoir)», a expliqué le directeur technique du Comité paralympique tunisien, Abderrazak Souaisia.La délégation algérienne, composée de 31 personnes, doit se déplacer ce mercredi soir à Tunis, afin de permettre aux athlètes de s'entraîner sur place et de ne pas rater les séances de classification prévues.Il convient de rappeler que l'Algérie participe régulièrement à ce rendez-vous tunisien et y enregistre souvent d'excellents résultats, revenant avec une moisson significative de médailles.



macOS 26 (Tahoe) : la productivité sous le feu des projecteurs

À l'occasion de la conférence WWDC qui s'est déroulée hier soir, Apple a présenté les nouveautés de macOS à venir cet automne. Parmi les fonctionnalités les plus marquantes sur le système des Mac, la refonte de Spotlight s'inspire largement d'Alfred App.

Décidément, pour son moteur de recherche, Apple ne cesse de piocher chez la concurrence. Lancé en 1998 sur Mac OS 8.5, l'utilitaire de recherche interne Sherlock a évolué au sein de Mac OS X 10.2 en intégrant les fonctionnalités de l'outil concurrent Watson, ce qui ne manqua pas de créer des tensions avec son éditeur Karelia Software. Rebaptisé Spotlight au sein de Mac OS X 10.4, le moteur connaîtra bientôt une évolution majeure dans macOS 2026, en intégrant cette fois les fonctionnalité d'Alfred App.

Du moteur de recherche au moteur d'actions

Le moteur de recherche Spotlight s'enrichit d'années en années et cette fois, la mise à jour est plutôt conséquente. À l'heure actuelle, l'outil permet surtout de rechercher un fichier, de lancer une application ou de consulter son historique de navigation. Mais le champ de recherche se transformera prochainement en moteur d'actions et le moins que l'on puisse dire c'est qu'à défaut d'avoir présenté une version de Siri ultra bluffante, le Mac se transformera en véritable outil de productivité.

À l'instar d'Alfred, Spotlight deviendra ainsi une sorte d'invite de commandes permettant, par exemple, d'envoyer directement un email ou d'ajouter une tâche à une liste particulière.

Toutefois, Apple est allé assez loin. Dans ce cas de figure, plutôt que de simplement ouvrir la fenêtre de composition de l'application Mail ou de présenter l'application Rappel, Spotlight est en mesure de déterminer la nature de l'action en cours puis de proposer à l'utilisateur de remplir directement certaines variables (destinataire de l'email, objet du message, liste des rappels...). Ce genre de fonctionnalités nécessitent aujourd'hui l'installation et la configuration d'extensions tierces - ou workflows - à Alfred, ce qui implique une licence.

Il est intéressant de noter qu'Apple adopte également la possibilité d'amorcer une action via un raccourci personnalisé, par exemple em pour Envoyer un email ou ar pour ajouter un rappel.

Raja Bose, responsable au sein de la division System Experience chez Apple, affirme ainsi : "Vous pouvez effectuer des centaines d'actions, comme créer un événement, lancer un enregistrement audio ou même écouter un podcast, et cela quelle que soit l'application dans laquelle vous êtes en train de travailler."

Un point intéressant avec la prochaine évolution de Spotlight concerne l'adaptabilité du moteur.

Apple met ainsi en avant dans les résultats non seulement les actions les plus souvent réalisées, mais également les options disponibles au sein de l'application en cours d'exécution.

Cela permet de retrouver facilement les fonctionnalités sans avoir à parcourir les menus déroulants de la barre du haut. Il en va de même pour l'intégration des raccourcis au moteur d'action, lesquels prennent désormais en compte le contexte de l'utilisateur, à savoir, l'application utilisée au premier plan.



Couplé à l'application Raccourcis il est également possible de configurer des requêtes pointant directement vers certaines applications Web comme un service de cartographie, un dictionnaire, un traducteur ou une plateforme e-commerce.

Quoi qu'il en soit, si macOS 26 arborera une nouvelle interface utilisateur, c'est véritablement le moteur de recherche que l'on retient de cette présentation et qui pourrait presque nous faire oublier Alfred app, utilisé de notre côté chaque jour depuis 14 ans.

Apple Intelligence s'enrichit avec ces nouvelles capacités sur iOS 26 et macOS 26



L'INFO EN 3 POINTS

-Apple intègre l'IA dans iOS 26, macOS 26, et iPadOS 26, facilitant la traduction en direct dans les apps.

-Les applications Genmoji et Image Playground offrent des créations personnalisées grâce à l'IA et l'intégration de ChatGPT.

-Apple ouvre son IA aux développeurs via Foundation Models, permettant des expériences intelligentes et confidentielles hors ligne.

Apple Intelligence aura rapidement été évoqué au début de la conférence WWDC 2025, mais Apple poursuit ses développements qui profiteront à iOS 26, ainsi qu'aux autres systèmes de la marque comme macOS 26 ou iPadOS 26. Si le prochain Siri aura du retard, cela n'a pas empêché les équipes de Tim Cook de présenter quelques fonctions IA pour faciliter la traduction des messages ou des conversations, mais aussi des nouveautés pour l'intelligence visuelle et l'application Raccourcis.

La traduction s'immisce dans toutes les apps Apple

La fonctionnalité Traduction en direct d'Apple permet désormais aux utilisateurs de communiquer aisément dans plusieurs langues, directement depuis les apps Messages, FaceTime et Téléphone. Les messages écrits peuvent être instantanément traduits au fur et à mesure de la saisie, tandis que les appels FaceTime bénéficient de sous-titres traduits en direct. Lors d'appels téléphoniques, la traduction est énoncée vocalement en temps réel par une voix synthétique. Selon Apple, le correspondant n'est pas obligé d'avoir un iPhone pour profiter de cette capacité. La traduction s'effectue en local sur l'iPhone via le modèle maison de la marque.

Image Playground s'améliore avec ChatGPT

Les applications Genmoji et Image Playground gagnent en flexibilité et en possibilités créatives. Les utilisateurs peuvent maintenant créer des emoji uniques en combinant textes descriptifs et emoji existants, et personnaliser davantage les créations inspirées de leurs proches. Image Playground permet également d'explorer divers styles graphiques et de générer des images originales via une intégration avec ChatGPT pour obtenir plus de possibilités.

Les captures d'écran bénéficient de l'intelligence visuelle

L'intelligence visuelle d'Apple se renforce sur iPhone, permettant aux utilisateurs d'interagir directement avec tous les éléments visibles à l'écran. Désormais, il suffit d'une capture d'écran pour lancer des recherches contextuelles sur Internet ou recevoir des suggestions automatisées d'événements à intégrer au calendrier. Le système fonctionne avec Google Images, mais aussi les apps tierces comme Etsy pour trouver rapidement le produit que vous souhaitez acheter.

Raccourcis devient plus intelligent et intuitif

Les Raccourcis gagnent en puissance en exploitant pleinement les capacités d'Apple Intelligence. Ils peuvent désormais générer automatiquement des réponses intelligentes et fournir des actions avancées pour résumer des textes ou créer des images personnalisées, tout en préservant la confidentialité des utilisateurs grâce au traitement embarqué ou via Private Cloud Compute.

Apple Intelligence est accessible aux développeurs

Apple rend accessible aux développeurs le puissant modèle d'intelligence artificielle intégré à ses appareils. Grâce au framework Foundation Models, les applications pourront offrir des expériences intelligentes en intégrant les modèles et outils d'Apple à leurs logiciels, sans frais supplémentaires. Il faudra maintenant attendre que les développeurs s'emparent de cette possibilité et mettent à jour leurs apps pour profiter de nouvelles capacités.

Le détournement des services Cloudflare a plus que doublé

Initialement conçus pour simplifier et sécuriser le web, les services gratuits de Cloudflare sont aujourd'hui au cœur de stratégies sophistiquées de phishing. En combinant performance, légitimité apparente et accessibilité, ils offrent un terrain fertile pour des cyberattaques toujours plus complexes. « Détourner la confiance » est devenu une pratique courante des cyber-attaquants…



Cloudflare… Le nom dit forcément quelque chose aux internautes qui sont régulièrement confrontés à ses pages de contrôle d'authenticité des demandes Web.

Principal concurrent d'Akamai, Cloudflare est devenu au fil des ans une institution de la sécurité du Web et de l'optimisation des contenus Web. À lui seul, cet éditeur protège 25% du trafic Web mondial grâce à son CDN international. Ses services abordables en ont fait le compagnon sécurité de nombre de sites Web et services de ventes en ligne des TPE et PME.

Néanmoins, un récent rapport de Fortra montre qu'aujourd'hui, Cloudflare est de plus en plus victime de sa notoriété et d'une utilisation malveillante de ses services gratuits par des cybercriminels. Ainsi, Fortra constate dans son dernier rapport de cybersécurité une augmentation significative des attaques de phishing exploitant les services gratuits de Cloudflare.

Une infrastructure légitime détournée

Ainsi, kes services Cloudflare Pages et Workers, initialement conçus pour permettre aux développeurs de déployer rapidement des sites web et des applications, sont de plus en plus exploités par des acteurs malveillants. Ces plateformes offrent gratuitement des domaines en « .pages.dev » et « .workers.dev », associés à des fonctionnalités premium comme le chiffrement SSL/TLS automatique et une distribution mondiale via le CDN de Cloudflare.

Cloudflare souffre donc aujourd'hui de sa popularité. L'éditeur est devenu une cible privilégiée pour de multiples raisons. D'abord, sa réputation d'excellence en matière de sécurité et de performance constitue un atout majeur pour les cybercriminels, qui exploitent la confiance naturelle des utilisateurs (mais aussi des RSSI et des équipes Cyber) envers les domaines associés à Cloudflare. Cette confiance est renforcée par l'infrastructure technique de l'entreprise : son réseau CDN mondial assure des temps de chargement optimaux pour les pages malveillantes, tandis que le chiffrement SSL/TLS automatique confère une apparence de légitimité aux sites frauduleux via le cadenas HTTPS. Enfin, l'architecture même des services gratuits de Cloudflare facilite leur exploitation malveillante. Le système de proxy inversé, initialement conçu pour protéger les sites web des attaques DDoS, permet paradoxalement aux attaquants de masquer efficacement l'origine de leurs infrastructures malveillantes. En outre, la simplicité de déploiement, pensée pour démocratiser l'accès aux technologies web performantes, se révèle ici être une arme à double tranchant : en quelques clics, un attaquant peut mettre en ligne une page de phishing, bénéficiant instantanément de l'ensemble des services premium de Cloudflare sans investissement significatif.

Les chiffres révélés par l'équipe d'analyse des emails suspects (SEA) de Fortra sont ainsi assez préoccupants :

– Pour Cloudflare Pages : 1 370 incidents cyber s'appuyant sur le service ont été détectés jusqu'à mi-octobre 2024, contre 460 en 2023, soit une augmentation de 198%

– Pour Cloudflare Workers : 4 999 cas d'utilisation malveillante ont été recensés en 2024, contre 2 447 en 2023, représentant une hausse de 104%

Au rythme actuel de 137 incidents mensuels pour Pages et 499 pour Workers, Fortra projette que le nombre total d'attaques pourrait atteindre respectivement 1 600 et 6 000 d'ici fin 2024.

Des usages malins et illégitimes…

Les chercheurs de Fortra ont identifié plusieurs stratégies employées par les cybercriminels qui combinent souvent des services Microsoft et Cloudflare (deux entreprises dont les domaines sont souvent par défaut placés comme domaines de confiance) et qui ne manqueront pas d'intéresser les RSSI :

1- L'utilisation de redirections en cascade

Les redirections en cascade constituent une innovation tactique notable dans le paysage du phishing moderne. Les attaquants orchestrent un parcours utilisateur complexe, débutant par un email professionnel méticuleusement élaboré qui conduit vers un document PDF en apparence anodin. Ce PDF redirige ensuite l'utilisateur vers une page OneDrive Microsoft authentique, établissant ainsi un premier niveau de confiance. La page OneDrive présente alors un document professionnel intitulé « Company Proposal », dont l'ouverture déclenche une redirection finale vers un domaine pages.dev hébergeant la page malveillante. Cette approche sophistiquée permet non seulement de contourner les systèmes de détection traditionnels mais complexifie également considérablement l'analyse forensique.

2- L'exploitation du « bccfoldering »

« Pour vivre heureux, vivons cachés » dit le proverbe. Appliquer dans le domaine du Phishing, cela consiste à faire en sorte que les campagnes soient le moins visibles possibles pour ne pas attirer l'attention des cyber-défenseurs. Le « bccfoldering » est une nouvelle technique de dissimulation des campagnes de phishing. En exploitant exclusivement le champ BCC du protocole SMTP, les attaquants parviennent à masquer efficacement l'ampleur de leurs opérations. Cette méthode rend impossible la détection du volume réel des destinataires et complique significativement le travail des équipes de sécurité, qui ne peuvent plus corréler les incidents ni identifier rapidement les campagnes massives de phishing.

3- L'imitation sophistiquée des pages de connexion Microsoft Office 365

Fortra constate que désormais l'imitation des interfaces Microsoft Office 365 atteint aujourd'hui un niveau de sophistication sans précédent.

Les cybercriminels développent des répliques quasi parfaites des interfaces Microsoft, reproduisant avec une précision remarquable la charte graphique, les comportements dynamiques des formulaires et même les messages d'erreur système. L'hébergement de ces pages frauduleuses sur les domaines workers.dev, bénéficiant du certificat SSL/TLS de Cloudflare, renforce encore leur crédibilité auprès des utilisateurs.

4- L'ajout de pages de vérification humaine type CAPTCHA

Pour Fortra, l'intégration de pages de vérification humaine type CAPTCHA au cœur des stratégies de phishing marque une évolution tactique majeure des cybercriminels.

En déployant ces mécanismes via Cloudflare Workers, les attaquants ajoutent une fausse couche de légitimité supplémentaire tout en filtrant les systèmes automatisés de détection.

Cette sophistication technique crée un sentiment de sécurité trompeur chez les victimes potentielles, augmentant significativement l'efficacité des attaques. Mais elle assure aussi un niveau de protection vers les services malveillants par les moteurs de scan automatisés des éditeurs de cybersécurité. L'exécution côté client de ces mécanismes permet une intégration transparente dans le processus de phishing, rendant la détection encore plus complexe pour les solutions de sécurité traditionnelles.

Certes, mais on s'en protège comment ?

Bien évidemment, Cloudflare n'est pas insensible à cet usage illégal et malveillant de ses services. Mais bien que l'éditeur ne cesse d'imaginer et intégrer de nouveaux systèmes de détection des menaces et de mécanismes de signalement, les attaquants parviennent souvent à exploiter ces services avant la détection du contenu malveillant.

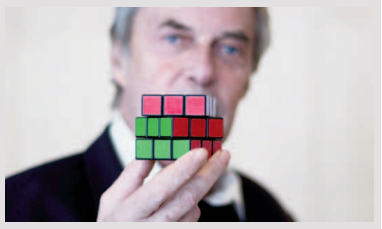
Pour Fortra, se reposer sur les services de Cloudflare ou Akamai ne suffit pas. Il faut aussi y apporter des bonnes pratiques comme vérifier systématiquement les URL des pages de connexion, activer l'authentification à deux facteurs, signaler les tentatives de phishing repérées à Cloudflare et rester vigilant face aux demandes d'informations sensibles.

Cette situation met finalement en lumière un paradoxe du web moderne : les infrastructures conçues pour sécuriser internet peuvent, lorsqu'elles sont détournées, devenir des vecteurs d'attaque particulièrement efficaces.

Elle illustre parfaitement un dilemme – sous-estimé par tous – auquel font face les grands acteurs de l'infrastructure web : comment maintenir l'accessibilité et la démocratisation des services tout en limitant leur potentiel d'exploitation malveillante ?

La gratuité et la facilité d'accès, piliers de la croissance de Cloudflare, sont ainsi aujourd'hui devenues involontairement des facilitateurs pour les campagnes de phishing sophistiquées. Ce n'est pas une bonne nouvelle. Mais c'est un rappel qu'il faut rester vigilant, même si les services auxquels on se connecte semblent provenir d'éditeurs réputés et de confiance…

Il a fallu à l'inventeur du cube de Rubik un mois pour le résoudre !



CRÉE PAR « Erno Rubik » en 1974, un sculpteur et professeur d'architecture hongrois, le casse-tête le plus connu dans le monde a 43.252.003.274.489.856.000 configurations possibles !
Erno Rubik a passé un mois à essayer de résoudre ce cube et a trouvé que c'était une activité à la fois amusante, fascinante et frustrante. Quand il a remis le cube à d'autres personnes pour essayer, ils ont ressenti la même chose, alors, il s'est vite rendu compte qu'il avait inventé quelque chose d'extraordinaire.

Le citron contient plus de sucre que la fraise !



Cela parait assez étrange, mais le citron est plus sucré que la fraise, en effet, 100 g de citron contiennent 8 g de glucide alors il n y a que 7 g de glucide dans 100 g de fraise. En fait, c'est l'acide citrique présent en abondance dans cet agrume qui camoufle le gout du sucre et qui empêche les chémorécepteurs situés sur notre langue de détecter cette substance de saveur douce dans le citron.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant





Kinder : le mannequin Matteo Farneti, célèbre visage enfant de la marque, dénonce ses imposteurs

En 2004 et jusqu'en 2019, cet Italien avait pris la relève de Günter Euringer sur le packaging des produits chocolatés Kinder.

Trop c'est trop. Le mannequin italien Matteo Farneti, 23 ans, n'en peut plus de ceux qui se font passer pour lui. Et pour cause, celui-ci a réitéré il y a une dizaine de jours dans le Corriere di Bologna être le « véritable enfant Kinder », représenté sur les emballages des célèbres produits chocolatés entre 2004 et 2019. Au cours des dernières années, différentes personnes avaient prétendu être « l'enfant Kinder », ce qui a fini par pousser Matteo Farneti a s'exprimer.

« Je suis l'enfant Kinder ! », affirme ainsi Matteo Farneti au journal italien. Une information confirmée par la marque Ferrero : « nous pouvons confirmer que le visage de l'enfant représenté sur l'emballage de Kinder Chocolat de 2004 à 2019 était celui de Matteo Farneti ». Pendant une quinzaine d'années, son visage souriant a été représenté sur les produits Kinder partout dans le monde. « Pour renouveler le graphisme, ils ont changé ma chemise mais le visage est toujours le mien », a-t-il précisé.
La mère de Matteo Farneti peut elle aussi confirmer puisque son fils a fait l'objet d'une vidéo de Kinder pour la « passation » entre lui et le nouvel « enfant Kinder » en 2019. Auprès du Corriere di Bologna, elle se rappelle d'ailleurs du premier contrat signé en 2011 : « j'ai toujours le contrat qu'ils nous ont fait signer. Un contrat qui, entre autres, comporte toute une série de règles éthiques à respecter auxquelles mon fils a toujours adhéré depuis des années. »

Son image exploitée par d'autres

L'histoire pourrait être mignonne si elle n'avait pas de conséquences négatives. Mais Matteo Farneti a décidé de révéler la vérité pour avoir à arrêter de prouver son identité. Cela fait des années que sur les réseaux sociaux, d'autres personnes annoncent être « l'enfant Kinder » tout en s'affichant avec sa photo d'enfant. « Ce que je ne comprends pas, c'est que s'ils ont vraiment travaillé pour Kinder, pourquoi ne montrent-ils pas leur photo au lieu d'utiliser la mienne ? Ce n'est pas agréable de voir son image d'enfant entre les mains des autres alors qu'ils se vantent d'être cet enfant », déplore le mannequin.
Une situation frustrante d'autant plus que Matteo Farneti se retrouve ensuite à devoir prouver qu'il est le vrai « enfant Kinder » et « toujours se justifier » auprès de ses amis ou au travail. « On est vite traité de menteur », constate-t-il amer. Le mannequin explique aussi auprès de Libération ne pas avoir pu s'exprimer publiquement les années précédentes à cause des clauses de son contrat avec Ferrero. « Le temps finit toujours par révéler la vérité. Les menteurs se piègent eux-mêmes ! », conclut-il.

Michael J. Fox lance un appel pour retrouver la guitare de Retour vers le futur

Dans une vidéo publiée ce mardi sur YouTube, une partie du casting de "Retour vers le futur" lance un appel pour retrouver la guitare jouée par Michael J. Fox dans l'une des scènes les plus mémorables du film de Robert Zemeckis. Un joli coup de pub de la marque Gibson qui permet de se replonger dans l'ambiance de ce film culte des années 80.

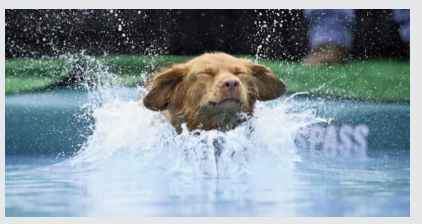
"Nous avons besoin de votre aide", lance dans cette vidéo Michael J. Fox, avec d'autres acteurs du film de 1985, comme Christopher Lloyd ou encore Lea Thompson. La même année, la Gibson ES-345 rouge "cherry" sur laquelle Marty McFly interprète le langoureux "Earth Angel", mais surtout un endiablé "Johnny Be Good" resté dans toutes les mémoires de cinéphile, aurait en effet disparu. Personne ne semble savoir ce qu'elle est devenue.

À noter que ce modèle n'existait pas en 1955, année lors de laquelle est censée se dérouler cette scène. Il n'a été lancé que quatre ans plus tard.
Michael J. Fox, 63 ans, pour rappel atteint de la maladie de Parkinson, est un guitariste émérite. Il avait rejoint Coldplay sur scène à New York en 2016 pour réinterpréter ces deux chansons. L'année dernière, le groupe anglais avait fait revenir l'acteur sur scène lors d'un concert au festival



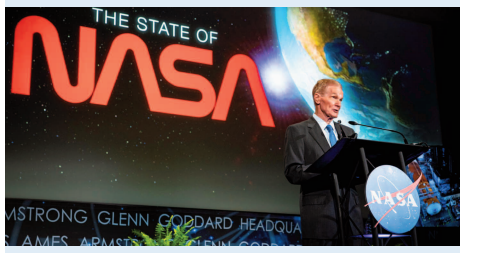
de Glastonbury, en Angleterre. Il avait alors joué un morceau du groupe, "Fix You".

L'"Ice Bucket Challenge" version chien devient viral: des ONG dénoncent une maltraitance animale



CES DERNIERS jours, de plus en plus d'internautes publient sur les réseaux sociaux des vidéos où ils jettent des seaux d'eau glacée sur leurs chiens. Une nouvelle version de l'"Ice Bucket Challenge" que dénoncent vivement les associations de défense des animaux. Onze ans après son apparition sur les réseaux sociaux, l'"Ice Bucket Challenge" est de retour. Mais cette fois-ci, ce ne sont plus les humains qui se prennent des seaux d'eau glacée sur la tête, mais leurs chiens. Évidemment, cela se fait à leur détriment, puisqu'ils sont tout sauf consentants.
Une pratique dangereuse, alertent plusieurs associations qui demandent que cela cesse.
"Ils manquent cruellement de cerveau""Ce n'est pas drôle de jeter de l'eau sur un chien qui ne se doute de rien, c'est sans cœur", dénonce ainsi l'organisation Peta. "Utiliser des animaux qui vous aiment et vous font confiance pour avoir des vues est pathétique et honteux."

Nasa : Les Etats-Unis repoussent le retour d'astronautes sur la Lune à 2027



LA NASA rencontre des problèmes sur le vaisseau Orion et attend toujours les combinaisons spatiales que porteront les astronautes voyage sur la Lune retardé par les Américains. La Nasa a annoncé jeudi reporter une nouvelle fois le retour tant attendu de ses astronautes sur le satellite de la Terre de 2026 à « mi-2027 » en raison notamment de problèmes techniques rencontrés sur le vaisseau devant embarquer l'équipage. « La sécurité de nos astronautes vient toujours en premier dans nos prises de décision », a expliqué le patron de l'agence spatiale américaine, Bill Nelson, lors d'une conférence de presse. « Nous ne volerons pas tant que nous ne serons pas prêts. » L'annonce de ce énième report survient au moment où le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche en janvier pourrait drastiquement reconfigurer les projets de l'agence spatiale américaine.

Le réchauffement climatique et la fonte des glaces pourraient réveiller les volcans de l'Antarctique

L'Antarctique renferme une centaine de volcans. Alors que la couche de glace fond dangereusement aux pôles, les scientifiques cherchent à savoir si cela pourrait provoquer de nouvelles éruptions. Pour cela, ils utilisent des instruments de pointe.



Quels impacts la vague de chaleur record a-t-elle eu sur la vie en Antarctique?

À le voir tout de blanc vêtu toute l'année, on ne dirait pas qu'il cache des poches de lave en fusion. Pourtant, plus de 100 volcans se cachent sous la glace de l'Antarctique. L'un d'eux, le mont Erebus, est situé à 40 kilomètres seulement de l'une des stations de recherche installées sur le continent polaire. Une position parfaite pour l'explorer et tenter de comprendre comment la fonte des glaces affecte l'activité volcanique.

Science rapporte qu'une équipe de recherche a fait une expédition sur le mont Erebus ces derniers jours pour y analyser l'activité sismique. Si le volcan est un objet d'études depuis les années 1960 et que des sismographes ont été installés près du sommet il y a plusieurs décennies, il leur fallait être remplacés. En effet, les vents forts qui soufflent sur l'Antarctique ont rendu les sismographes défaillants pour détecter les mouvements du magma profond.

Les volcans de l'Atlantique n'agissent pas comme les autres

"Nous sommes au bord d'un système magmatique qui s'étend peut-être sur 150 kilomètres dans le manteau terrestre", dit Rick Aster, géophysicien américain interrogé par Science. Pour analyser en profondeur, l'équipe de recherche a donc installé de nouveaux sismographes, plus performants.

Dans le froid polaire, ils ont enfoui ces quatre instruments, protégés du froid cette fois, qui transmettront leurs données en temps réel à la station.

Les chercheurs espèrent obtenir des informations capitales sur le fonctionnement d'Erebus.

Le volcan, contrairement à la majorité des autres monts sur Terre, a gardé un lac de lave ouvert depuis des milliers d'années. Les volcanologues s'attendaient à voir ce lac agir comme une soupape qui permettrait d'évacuer la pression contenue à l'intérieur du volcan.

Mais Erebus est une curiosité géologique. La pression semble augmenter sur de longs cycles, affectant les flancs du volcan. Les chercheurs espèrent apprendre à mieux comprendre le fonctionnement d'Erebus grâce aux nouveaux instruments. Les scientifiques auront peut-être aussi une idée plus claire de ce qui pousse le volcan à créer des bulles de gaz énormes qui éjectent la lave hors du cratère à intervalles très irréguliers.

Doit-on craindre le réveil de volcans endormis depuis 100 000 ans ?

Mais Erebus n'est pas le seul volcan qui intrigue les spécialistes. Plus loin, le mont Waesche a aussi droit à beaucoup d'attention. Les chercheurs le pensent dormant, voire éteint. Mais à mesure que la glace fond, ils s'interrogent tout de même sur un éventuel réveil.

Moins le poids de la glace sur les flancs du volcan sera important, plus les gaz contenus dans le magma s'échapperont, théorisent les volcanologues. Et cela créera des éruptions. C'est déjà le cas en Islande et dans le nord-ouest des États-Unis. "Dès que les glaciers rapetissent, l'activité volcanique s'intensifie", souligne Adelina Geyer, volcanologue.

Le mont Waesche n'a pas été actif depuis 100 000 ans. Mais les analyses menées sur les roches volcaniques trouvées à ses abords révèlent que 90% de ses éruptions ont eu lieu entre les âges de glace, quand les températures étaient douces et la couche de glace fine.

Les scientifiques s'apprêtent à tester de nouvelles roches pour confirmer cette théorie et tenter de déterminer combien il faudrait aux volcans de l'Antarctique endormis pour se réveiller à mesure que la glace fond.

Plus de verdure, moins de pollution: la recette urbaine pour sauver des vies

UNE NOUVELLE étude de Santé Publique France s'est intéressée pendant trois ans aux avantages apportés par les espaces verts et les mobilités actives aux espaces urbains. Un travail précieux qui permet de chiffrer leur impact sur notre santé et d'aider aux prises de décisions en matière d'urbanisme.

Agir pour les espaces verts, les mobilités actives, contre la pollution de l'air, le bruit des transports, la chaleur à l'échelle d'une métropole apporte "des bénéfices importants pour la santé", dont de nombreux décès évités, montre une étude de Santé publique France dévoilée jeudi 5 décembre.

Si les bénéfices ou les dommages associés à ces facteurs de l'environnement urbain sont connus, c'est un exercice innovant d'évaluation quantitative de leurs impacts sur la santé, en collaboration avec trois métropoles, Lille, Montpellier et Rouen.

Il en ressort que "les politiques publiques visant à augmenter le nombre d'espaces verts urbains, promouvoir les mobilités actives (marche et vélo), améliorer la qualité de l'air, réduire le bruit des transports et la chaleur en ville se traduisent annuellement par des bénéfices importants pour la santé de l'ensemble des habitants de chaque métropole, en termes de mortalité, de morbidité, de recours aux soins et de gêne", résume un communiqué.

ruit de trois ans de travail, l'étude s'appuie sur une méthodologie "robuste et rodée sur la pollution de l'air, appliquée pour la première fois à d'autres déterminants" de santé, a expliqué Mélina Le Barbier, directrice adjointe de la direction Santé Environnement Travail, lors d'une conférence de presse.

Elle utilise des données, locales et nationales, de 2015 à 2017, voire 2019, selon les déterminants. Les années Covid, atypiques, ne sont pas incluses. Premier enseignement : le verdissement urbain peut épargner beaucoup de vies.

"En végétalisant davantage, la mortalité pourrait être réduite de 3 à 7 % selon la métropole, soit de 80 à 300 décès par an", estiment les chercheurs. Cela supposerait d'atteindre dans tous les quartiers les niveaux de végétation des quartiers les plus verts.

Pour les mobilités actives, l'analyse se concentre sur la marche et le vélo.

"Si chaque habitant de 30 ans et plus marchait 10 minutes de plus chaque jour de la semaine, la mortalité pourrait diminuer de 3 %, soit de 100 à 300 décès par an selon la métropole", selon ses auteurs.

Et "si chaque habitant de 30 ans et plus faisait 10 minutes de vélo de plus chaque jour de la semaine, la mortalité pourrait diminuer de 6 %, soit de 200 à 600 décès par an selon la métropole".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Douleur abdominale : gauche, droite, cause, traitement

Une douleur à l'abdomen dite abdominale est fréquente chez la femme et l'homme, enfant comme adulte. On parle généralement de maux d'estomac ou de maux de ventre. Que cache une douleur à gauche ? A droite ? Quels sont les symptômes associés ? Quand faut-il consulter ? Quel traitement ?

BIEN-ÊTRE

Les douleurs abdominales, que ce soit du côté gauche ou du côté droit concernent une grande partie de la population : environ 2 à 4 adultes sur 10 et 1 à 2 enfants sur 10 sont fréquemment affectés par des douleurs abdominales. Une douleur abdominale peut notamment être caractérisée par son caractère récurrent (on parle alors de douleur abdominale chronique) ou ponctuel (on parle alors de douleur abdominale aiguë). Quels sont les symptômes d'alerte ? Les différentes causes ? Qui et quand consulter ? Quels sont les meilleurs traitements ? Explications des symptômes et des solutions.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale aiguë ?

Une douleur abdominale aiguë et sévère est presque toujours le symptôme d'une maladie intra-abdominale. Elle peut être le seul signe de la nécessité d'une intervention chirurgicale et doit être rapidement prise en charge. Dans certains cas, elle peut aussi révéler une affection rénale, gynécologique, cardiaque, vasculaire, thoracique, et parfois métabolique.
Les signes cliniques associés (fièvre, saignements, diarrhée, constipation, vomissements...) et les examens biologiques simples, la radiologie de l'abdomen sans préparation, l'échographie ou le scanner abdominale permettent d'orienter le diagnostic.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale chronique ?

Une douleur abdominale chronique est définie par une douleur persistante pendant plus de 3 mois, de façon continue ou intermittente. Une douleur intermittente peut être assimilée à une douleur abdominale récurrente. Elle peut survenir à tout moment après l'âge de 5 ans. Jusqu'à 10% des enfants nécessitent un bilan pour une douleur abdominale récurrente et environ 2% des adultes, majoritairement des femmes, ont une douleur abdominale chronique.Un plus grand pourcentage d'adultes présente certains symptômes gastro-intestinaux chroniques, comme une dyspepsie et différents troubles intestinaux.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale après le repas ?

Une douleur après les repas signe le plus souvent un problème de digestion au niveau de l'estomac, du pancréas, de la vésicule biliaire ou des intestins. Une sensation de pesanteur ou de ballonnement accompagnée d'éructations, ou de douleur au-dessus de l'ombilic peut être en lien avec une dyspepsie (reflux gastro-œsophagien, ulcère estomac...). Au contraire, une douleur vive et transfixiante de la partie haute du ventre ou à droite peut être en lien avec une pathologie du pancréas ou de la vésicule biliaire. Des ballonnements, des gonflements, de la diarrhée ou de la constipation associés à une douleur en bas du ventre sont plutôt le signe d'un problème intestinal.

Douleur abdominale à droite : le signe de quoi ?

Une douleur abdominale à droite est le signe d'un problème au foie ou à la vésicule biliaire. L'appendicite se traduit par une douleur abdominale au niveau de la partie inférieure droite de l'abdomen (la fosse iliaque droite).

Douleur abdominale à gauche : le signe de quoi ?

Une douleur abdominale à gauche est le signe d'un problème à l'estomac, au duodénum ou au pancréas.

Quels sont les symptômes d'une douleur abdominale ?

Les symptômes varient en fonction de la cause et de la localisation (à gauche ou à droite, accompagnée d'autres symptômes...). La douleur abdominale se caractérise par :
Sensation de douleur d'une partie ou de tout le ventre,
Crampes ou de brûlures
Une fièvre
Des nausées et des vomissements
Une aérophagie
Une miction difficile.
"Les douleurs abdominales sont très fréquentes car elles sont le symptôme de diverses pathologies de l'ensemble de l'abdomen. Ne laissez pas traîner une douleur abdominale et n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant si elle persiste ou les urgences si elle est insupportable", conseille le Dr Claire Lewandowski, médecin spécialisée en médecine générale, addictologie et psychiatrie.

Douleur abdominale et urine foncée : que faire ?

Des urines foncées signent le plus souvent la présence de sang. Lorsqu'elles sont associées à une douleur abdominale vive à la miction, elles sont le signe de coliques néphrétiques, c'est-à-dire une obstruction des voies urinaires. Elles se manifestent par une douleur aiguë ressentie de manière soudaine dans la région lombaire, et elle est due à une brusque augmentation de la pression de l'urine qui ne peut plus s'écouler. Des examens complémentaires sont nécessaires pour confirmer le diagnostic comme une échographie et un traitement antalgique soit être débuté sans tarder.

Sang dans les urines (hématurie) : quelles causes ?

L'hématurie désigne la présence de sang dans les urines. Elle peut être révélatrice de diverses maladies ou troubles liés à un organe du système urinaire, comme la vessie ou les reins. Est-ce grave ? Quelles causes ?

Douleur abdominale et diarrhée : que faire ?

En cas de douleurs abdominales aiguës associées à une diarrhée - c'est à dire au moins 3 selles molles ou liquides par jour, pendant moins de 14 jours (habituellement, seulement quelques jours) et qui disparaissent spontanément - une infection virale ou bactérienne est le plus souvent en cause. En revanche, si les douleurs et la diarrhée deviennent chroniques, c'est à dire qu'elles durent plus de 4 semaines, elles peuvent être causées par un trouble inflammatoire de l'intestin comme la colite ulcéreuse ou la maladie de Crohn.

Diarrhée : comment lutter contre ?

La diarrhée se manifeste par des selles molles ou liquides. Elle est souvent accompagnée de nausées et de vomissements et parfois de fièvre. Selon les cas, il est impératif de consulter pour éviter les complications. Quelles sont les causes ? Que manger ?

Douleur abdominale et fièvre : que faire ?

Lorsque la fièvre accompagne la douleur abdominale, c'est qu'il peut s'agir d'une infection. Dans la plupart des cas il s'agit d'une gastro-entérite d'origine virale ou bactérienne. Cependant, en fonction des antécédents médicaux et chirurgicaux, des examens complémentaires (prise de sang, échographie, scanner...) et des symptômes, il peut aussi s'agir d'une atteinte hépatobiliaire, d'une pancréatite, d'une perforation ou d'une inflammation intestinale comme une maladie de Crohn, un abcès, une obstruction, une ischémie intestinale ou une diverticulite. D'autres affections gynécologiques comme la salpingite, la grossesse extra-utérine, la torsion ou la rupture d'un kyste de l'ovaire peuvent aussi être en cause. Dans tous les cas, une prise en charge médicale rapide d'impose pour faire le diagnostic et parfois procéder à une intervention chirurgicale en urgence.

Quelles sont les causes d'une douleur abdominale ?

Les causes des douleurs abdominales sont très nombreuses. Ce sont l'examen clinique du médecin, les symptômes associés et les examens complémentaires qui permettent de faire le diagnostic et de proposer une prise en charge adaptée. Une douleur abdominale peut révéler :

Une constipation
Une infection gastro-intestinale (gastro-entérite...)
Un reflux gastrique
Une gastrite
Un ulcère
Un étranglement de l'intestin en cas d'hernie
Une inflammation du pancréas ou du foie
Une appendicite
Une occlusion intestinale
Une péritonite
Un calcul rénal ou biliaire
Une cystite
Un infarctus du myocarde (beaucoup plus rare et surtout chez les personnes âgées).
Des règles douloureuses
Un kyste à l'ovaire
Une grossesse extra-utérine
Enfin, de nombreuses personnes souffrent régulièrement de maux de ventre sans cause connue. On parle alors de troubles fonctionnels intestinaux ou de "colopathie" en lien avec le stress ou un état dépressif masqué.
Quels sont les traitements d'une douleur abdominale ?
Le traitement des douleurs abdominales repose essentiellement sur le traitement de leur cause. Pour cette raison, il est toujours préférable de consulter un médecin en cas de maux de ventre d'origine inconnue. Lorsque les douleurs sont dues à des spasmes douloureux du tube digestif dont on soupçonne l'origine (diarrhée, excès alimentaire, colopathie, nervosité, anxiété...), il est possible de les soulager à l'aide de médicaments antispasmodiques sur prescription médicale. Dans certains cas, le traitement peut nécessiter une adaptation du régime alimentaire. La chirurgie est parfois le seul remède permettant de traiter la cause et de soulager les symptômes.

Quand consulter en cas de douleur abdominale ?

Les douleurs abdominales violentes qui surviennent sans raison apparente nécessite de consulter un service d'urgences pour effectuer un examen clinique et un bilan comprenant le plus souvent une prise de sang, une échographie abdominale et parfois un scanner. La présence de fièvre ou de sang dans les urines doit aussi faire consulter rapidement.







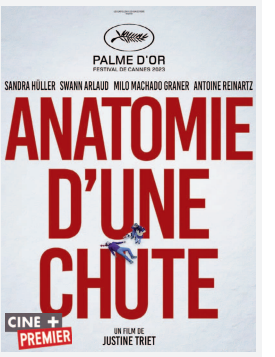






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 TF1
Série policière France - 2024
HPI

21h05 France 2
Magazine d'information - 2025
Envoyé spécial

21h00 M6
Téléréalité (2025 - France)
Cauchemar en cuisine

21h05 CANAL+
Série de suspense Etats-Unis - 2024
The Agency

20h50 W9
Thriller
Etats-Unis - 2021
Le vétéran

20h50 CINE+ FRISSON
Film d'horreur
Grande-Bretagne - Etats-Unis 2002
28 jours plus tard

21h05 6ter
Magazine de société
France - 2025
Vive le camping

21h00 CINE+ PREMIER
Film policier - France 2023
Anatomie d'une chute

21h10 CANAL+ SPORT
Golf - 2025
Golf : US Open

21h00 CINE+ CINEMA
Thriller - Danemark - Suède 2024
Sons

20h50 CANAL+ family
Film policier
France - 2008
Le crime est notre affaire

21h15 TMC
Film d'action
Etats-Unis - 2022
The Batman

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière (2019 - France)
Saison 7 - Épisode 1/2/3

Engrenages

Le commissaire Herville a été assassiné alors qu'il dînait dans un restaurant chinois. En apparence, il semble s'agir d'un braquage qui a mal tourné. L'enquête est confiée à Gilou, nommé à la tête du groupe à la place de Laure qui se remet d'une dépression en maison de repos depuis plusieurs semaines. Emprisonnée pour tentative de meurtre sur Jean-Etienne Vern, Joséphine Karlsson attend en prison avant d'être convoquée par le juge.

22h57

Série policière (2024 - Grande-Bretagne)
Saison 1 - Épisode 2

Dope Girls

Kate demande à Billie Cassidy, une danseuse de cabaret, de s'associer avec elle pour ouvrir une nouvelle boîte de nuit. Billie découvre que Kate est sa mère qui l'a abandonnée à sa naissance. Pendant ce temps, le chef de service de Violet Davies lui impose un test pour savoir si elle possède les qualités nécessaires pour remplir sa mission qui s'annonce éprouvante. Délaissée par sa mère Evie se laisse manipuler par un médium énigmatique, Silas Huxley.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:05	12:29	16:21	19:49	21:37	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:13	12:33	16:24	19:52	21:38

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:30	12:48	16:38	20:05	21:51

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:43	12:39	16:19	19:45	21:22

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:36	12:55	16:45	20:12	21:58

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:42	12:59	16:49	20:16	22:02

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:47	13:03	16:52	20:19	22:04

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8211 – JEUDI 12 JUIN 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	28°	20°
Oran	27°	20°
Constantine	35°	16°
Ouargla	41°	28°

DESCENTES DE POLICE À BÉJAÏA

Près de 100 personnes arrêtées

Dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux, les services de sécurité de Béjaïa ont intensifié leurs opérations sur le terrain durant le mois de mai. Au total, 94 personnes ont été interpellées, des dizaines de lieux sensibles passés au crible et une bande de malfaiteurs arrêtée en flagrant délit.



Ces opérations exceptionnelles s'inscrivent dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le crime sous toutes ses formes en milieu urbain, ainsi que dans le cadre de la protection des biens et des personnes. Elles ont permis le contrôle de 1 271 personnes ainsi que de 1 043 véhicules et motos, indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Ces actions ont également conduit à l'interpellation de 94 individus, dont 19 pour des affaires de trafic de drogue, notamment des substances psychotropes, et 8 autres pour port d'armes blanches.

Par ailleurs, 36 personnes impliquées dans d'autres délits, tels que les vols ou les atteintes aux personnes ou aux biens, ont été arrêtées et présentées devant les juridictions compétentes. Trente et une autres personnes, recherchées pour divers crimes et délits, faux et usage de faux, dégradation de biens publics et privés, entre autres, ont également été arrêtées.

Toujours selon la même source, ces opérations ont ciblé 193 lieux identifiés comme milieux délictuels, où 314 personnes ont été soumises à des vérifications d'identité.

La police a également opéré dans 182 places et lieux publics, contrôlant 306 personnes. Les marchés populaires ont, eux aussi, été concernés, 164 personnes ont été vérifiées dans les 72 marchés visités.

Des opérations ont également été menées dans 18 cafés maures, au cours desquelles 51 personnes ont été contrôlées. Par ailleurs, 140 personnes ont été vérifiées dans 45 stations de transport de voyageurs et arrêts de bus. Enfin, 332 personnes ont été soumises à des contrôles dans 167 autres lieux susceptibles d'abriter des dealers ou des malfaiteurs.

Par ailleurs, les agents de la sûreté de daïra de Darguina ont mis fin aux agissements d'une bande de malfaiteurs composée de trois individus originaires de la wilaya de Sétif. «Les mis en cause ont été arrêtés vers deux heures du matin alors qu'ils s'apprêtaient à quitter un kiosque multiservices. L'un d'eux portait une caisse d'argent. A proximité, un véhicule au moteur en marche était garé, près d'un magasin dont le rideau était à moitié ouvert », précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué transmis à notre rédaction.

«Les deux individus ont pris la fuite à bord du véhicule, mais ils ont été rapidement interceptés, la police ayant aussitôt bouclé les lieux », est-il ajouté.

Un troisième complice, posté à proximité pour surveiller les alentours et donner l'alerte en cas de présence policière, a également été arrêté.

Selon les éléments communiqués, les agents ont récupéré la caisse volée, trois téléphones portables, 138 cartes de crédit, une importante quantité de paquets de cigarettes ainsi qu'un appareil de recharge de crédits téléphoniques. Les malfaiteurs s'étaient introduits dans le commerce par effraction, après avoir forcé la serrure et brisé la vitrine.

Présentés devant le parquet, les trois individus ont été convoqués en comparution immédiate. Ils ont été placés en détention pour association de malfaiteurs, vol par effraction nocturne, utilisation d'un véhicule dans la commission d'un délit et tentative de fuite.

N. Bensalem

CONSTANTINE

Quatre dealers interpellés

QUATRE individus impliqués dans un trafic de drogue ont été neutralisés par les éléments de la Brigade de Renseignement et d'Intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Constantine.

Cette opération, menée sur la base d'informations avérées, a permis la saisie de 722 unités de substances psychotropes.

Âgés de 28 à 45 ans, les membres de ce réseau criminel ont été repérés suite aux investigations des enquêteurs, qui ont réussi à identifier le principal suspect. Ce dernier exerçait son activité illicite dans un quartier de la ville, entreposant la marchandise, des psychotropes, à son domicile. Une perquisition, effectuée sur instruction des autorités judiciaires compétentes, a permis de saisir une importante quantité de drogue : 618 unités de prégabaline, 20 comprimés d'ecstasy, trois ampoules d'un produit enivrant, ainsi qu'une somme d'argent conséquente et des armes blanches prohibées, le tout habilement dissimulé dans l'habitation du principal mis en cause, arrêté sur place avec ses complices.

La poursuite des investigations et les perquisitions effectuées dans les domiciles des autres membres du réseau ont conduit à la saisie d'autres quantités de drogue : 17 morceaux de kif traité, six ampoules d'un liquide euphorisant et une centaine de comprimés psychotropes de différentes marques.

Les mis en cause ont été présentés devant la juridiction territorialement compétente.

Ils devront répondre de plusieurs chefs d'inculpation, notamment la détention et le stockage illégaux de produits psychotropes et de drogue dure à des fins de commercialisation, l'appartenance à un groupe criminel organisé, ainsi que la détention illégale d'armes blanches prohibées.

A. B.

CASNOS

Les agences ouvertes du samedi au jeudi

LA CAISSE nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) annonce à l'ensemble de ses affiliés que ses agences resteront ouvertes tout au long du mois de juin, du samedi au jeudi, dans toutes les wilayas du pays. C'est ce qu'a indiqué hier in communiqué de la Caisse.

Selon la même source, cette initiative vise à simplifier les démarches administratives et à permettre aux assurés sociaux de régler leurs cotisations annuelles dans des conditions optimales. La CASNOS rappelle, dans son texte, que la date limite pour le paiement des cotisations au titre de l'année 2025 est fixée au 30 juin. Afin d'éviter toute pénalité liée au retard, il est fortement conseillé aux affiliés de s'acquitter de leurs obligations dans les délais impartis.

Par ailleurs, pour plus de commodité, les assurés ont également la possibilité de régulariser leur situation à distance grâce à la plateforme numérique mise à leur disposition.

Ce service en ligne offre une alternative sécurisée et rapide, répondant aux besoins d'une clientèle de plus en plus connectée.

S. N.

BILAN HEBDOMADAIRE DE L'ANP

Un terroriste se rend, trois complices arrêtés

UN TERRORISTE s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, tandis que trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), dans le cadre d'opérations menées entre le 4 et le 10 juin, selon un bilan hebdomadaire communiqué mercredi par le ministère de la Défense nationale. «Dans la dynamique des efforts soutenus de lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, les unités et détachements de l'ANP ont exécuté plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité. Ces actions témoignent du haut niveau de professionnalisme, de vigilance et de disponibilité permanente de nos forces armées à travers le territoire national», souligne le communiqué. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, le terroriste Ghennami Salek s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire), en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, d'une quantité de munitions et de divers effets personnels. Par ailleurs, trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes régions du pays, lors d'opérations ciblées.

Dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic, les détachements combinés de l'ANP, agissant en coordination avec les services de sécurité, ont interpellé 28 narcotrafiquants et mis en échec plusieurs tentatives d'introduction de 16 kilogrammes de kif traité, en provenance des frontières ouest du pays. Au cours des mêmes opérations, 1.616.662 comprimés psychotropes ainsi qu'un kilogramme de cocaïne ont été saisis dans plusieurs régions militaires. À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, 60 individus ont été arrêtés et de nombreux équipements saisis, notamment 25 véhicules, 42 groupes électrogènes, 43 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités d'or brut mélangé à des pierres, d'explosifs, et d'outils de détonation utilisés dans des activités d'orpaillage illégal. Lors d'autres opérations, 12 individus ont été arrêtés. Les forces de l'ANP ont saisi un pistolet automatique, trois fusils de chasse et 13.660 litres de carburants, destinés à la contrebande.

Les unités des Garde-côtes ont mis en échec plusieurs tentatives d'émigration clandestine sur les côtes nationales, en sauvant 205 individus à bord d'embarcations artisanales. Par ailleurs, 206 migrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à travers le territoire national.

Aymen D.